



le peuple breton

7f

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

N° 222 - JUIN 1982

QUESSANT

LA DESCENTE

A PARIS



M 2331 - 222 - 7,00 F

Photo
Jakez Le Fèvre

CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

—
PORT DE COMMERCE

BREST

Tél. 44-33-21

interlude

38, rue Yves-Collet, BREST
Tél. 44.36.89

*Le spécialiste fournitures Beaux-Arts
et activités manuelles*



23, rue N. Niepce
ZI Loscoat - 29200 BREST
Tél. (98) 03.07.68 - 03.19.35
SA au capital de 500.000 F

**Entreprise générale d'électricité
Georges MAZÉ s.a.**

PEINTURE
MOQUETTES
PAPIERS PEINTS
TISSUS MURAUX
AMENAGEMENT
D'INTERIEURS

iroise-décor

B. LEPROHON / 31, RUE INKERMANN / 29200 BREST
TEL. 02.00.33



SNACK-BAR
Place de la Liberté
Téléphone : 80.19.19
Ouvert de 12 h. à 24 h.



**SNACK-BAR
RECOUVRANCE**
Téléphone : 45.08.50
Ouvert JOUR et NUIT

ARTISANAT BRETON

Artisanat d'hier et d'aujourd'hui

40 artisans d'art de toute la Bretagne exposent toute l'année



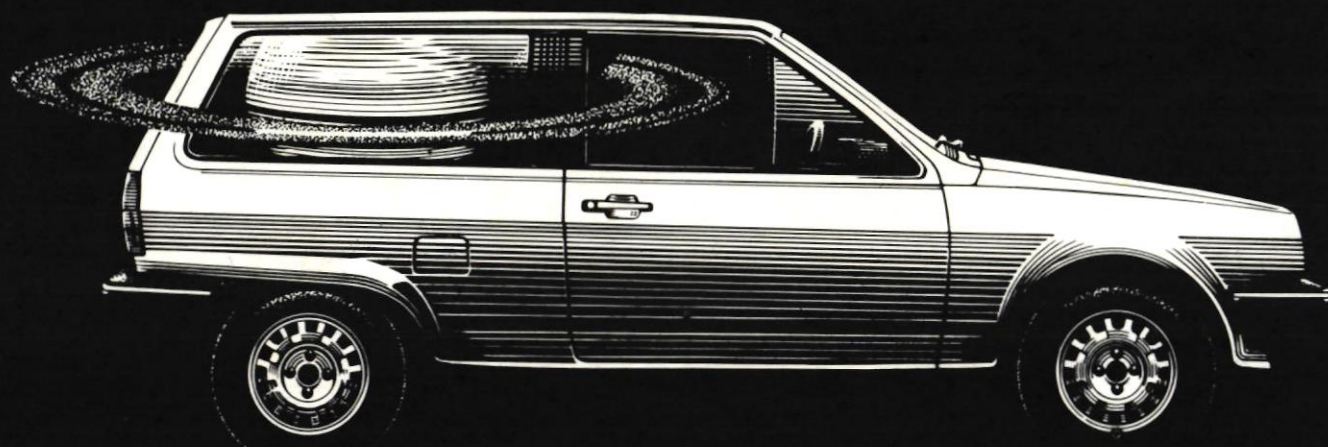
Poteries de grès, soies, bijoux, tissages, bois sculpté, fer forgé, granit,
cuirs et peaux, bougies, schistes, tableaux d'algues, liège décoré....

Chapelle de Tronoën en Saint-Jean-Trolimon par PONT-L'ABBÉ

les presses bretonnes

Z.I. « Les châtelets », PLOUFRAGAN/SAINT-BRIEUC
Téléphone : (96) 94.01.44

Imprimerie TYPO-OFFSET - FORMULAIRES EN CONTINU

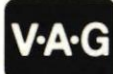


Doyle Dane Brestbach

NOUVELLE POLO, LA PETITE GEANTE.

VOLKSWAGEN

Modèle représenté: Polo CL - jantes alliage léger en option.



Votre concessionnaire pour les marques Volkswagen et Audi.

GARAGE SAINT-CHRISTOPHE - 132, route de Gouesnou - BREST - Tél. 02.19.80

Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

LA PUB ET NOUS

Les lecteurs à l'œil calculateur n'auront pas manqué de remarquer que le dernier « Peuple Breton », ainsi que le présent numéro, consacrent davantage de place à la publicité que d'ordinaire. Est-ce à dire qu'il va se laisser envahir par la prose commerciale ? Non, bien évidemment — et d'ailleurs, ce journal a quatre pages de plus. La pub, on en a besoin pour équilibrer le budget : c'est un moyen, surtout pas une fin. Ensuite — et ce, quel que soit le volume publicitaire —, le P.B. tient à garder une stricte indépendance de sa Rédaction vis-à-vis des encarts publiés : au canard, nous ne sommes pas prêts de renoncer à écrire un article sous prétexte que tel annonceur (concerné par le dit papier) refusera désormais de faire une pub dans le P.B. Tout comme nous excluons toute forme, patente ou déguisée, de publi-reportage. Tout cela va de soi ? Voire... Payez-vous une bonne revue de presse (bretonne ou hexagonale) : vous aurez des surprises.

6^e liste :

M. Boucher, (94) Vincennes	20,00
L. Morvan, Trégrom	20,00
C. Le Denmat, Neulliac	30,00
J. Bezivin, Brest	20,00
Y. Vigouroux, Roscoff	130,00
A. Fauvet, Quimper	50,00
J. Le Bolloc'h, Cesson	80,00
P. Bonnet, Saint-Nazaire	30,00
L. Teze, Saint-Malo	30,00
A. Gourmelen, Saint-Malo	30,00
Y. Coic, (16) Confolens	30,00
J. Corbel, Hyères (83)	20,00
F. Menard, Nantes	30,00
C. Le Fric, Goussainville (95)	30,00
A. Guérec, Quimper	30,00
C. Tripon, Saint-Herblain	20,00
L. Cevaer, L'Hôpital-Camfrout	20,00
P. Le Caër, Saint-Herblain	30,00
P. Scanière, La Baule	30,00
J.L. Perrin, Lannion	50,00
G. Even, Lanvollon	20,00
R. Hénaff, Plurien	20,00
A. Queffelec, Brest	20,00
B. Belz, Carnac	20,00
J. Thomas, Antibes (06)	30,00
G. Guennoc, Brest	30,00
L. Martin, Saint-Brieuc	30,00
L. Brossier, St-Sébastien sur Loire	25,00
J.Y. Le Corre, Saint-Malo	30,00
A. et A. Kervenn	70,00
B. Le Bleiz, Pont-l'Abbé	30,00
P. Quédillac, Langon	30,00
M. Manac'h Le Blanc Mesnil (93)	20,00
N. Rion, Pontchâteau	50,00
D. Le Corre, Le Faouët	30,00
J.L. Lucas, Caulnes	30,00
J.P. Le Bigot, Louviers (27)	20,00
H. Cornic, Quimper	50,00
J. Madec, Guipavas	20,00
M.F. Babin, Masy	20,00
G. Le Boulter, Plescop	20,00
Y. Le Bihan, Bois Colombes (92)	20,00
Y. Le Grévellec, Clohars-Carnoët	20,00
A. Ily, Lesneven	20,00
Total 6 ^e liste	1415,00
Report des listes précédentes	9073,00
TOTAL	10488,00

SOMMAIRE

Editorial :

Des points d'ancrage 4

Politique :

Décentraliser... si l'on veut ! — Table
ronde quimpéroise 14
Congrès U.D.B. : autres décisions ... 10
La soupe est froide 11

Mer :

Ouessant : descente à Paris 12

Agriculture :

Etre paysan en pays Bigouden 8
Affaire Abalea - Goarzin 9

Economie :

T.G.V. : un drôle de tissage 6

Enseignement :

Le ras-le-bol de Diwan 11

Humeur :

Goémons et menhirs, donnez-vous la
main 5

International :

Dossier Euskadi Nord 21
Tahiti : un peuple méprisé 24

Livres :

A propos de « Breizh Hiziv » 25
Michel Nicolas : histoire du
mouvement breton 27

Un jour avec... :

Patrick Ewen 29

B.D. :

Suggestions pour un uniforme 18

Rubriques :

P.B. service 28
Chiche ? 5
Courrier des lecteurs 33

Chapeau bas :

Sten Kidna 26



Le Peuple Breton

Quand épuisettes et bœux servent d'outil de travail à des écoliers, ils ne loupent pas un jour de classe. A l'aise comme des poissons dans l'eau (du Léguer), ils sont (lire page 16).

« LE PEUPLE BRETON » - Mensuel - B.P. 304, 29273 Brest Cédex, Tél. : (98) 46.18.24 (Répondeur après 19 h.). - Rédaction : Pierre Gallais - Directeur de la Publication : Jean Guéguénat.

ABONNEMENTS - Ordinaire : 70 F - De soutien : à partir de 90 F - Etranger : 85 F - Etranger (par avion) : 105 F - C.C.P. : 2365-76 Rennes.

CHANGEMENTS D'ADRESSE - Pour tout changement d'adresse, nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal, et en joignant 2,00 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

PUBLICATION - Publication inscrite à la C.P.P.A.P., N° 41 387 - Photocomposition Atelier Le Dœuff, Lorient - Imprimerie de l'Iroise, Brest - Dépôt légal : 2^e trimestre.

fret ar c'hoat

menuiserie - charpente
agencement - décoration

Tél. : 94.33.96 et 70.51.65
Douarnenez - Gourlizon

**PELLICULES GRASSES
SHAMPOOING
SAUGE**

J.F. KERVERN

2 fois par semaine

Edito

La manifestation que Diwan organise à Quimper le 19 juin doit être une réponse massive au silence devenu méprisant du pouvoir.



Le Peuple Breton

DES POINTS D'ANCRAGE

Il est remarquable qu'à l'heure des premiers bilans, un an après cette période où la gauche connut l'euphorie dans la foulée de l'élection de Mitterrand jusqu'au ras-de-marée socialiste de juin, on en soit à s'interpeller sur cette question : le pouvoir de gauche a-t-il fait mieux que celui qui le précédait ?

Accepter le débat sous cette forme, se placer en termes de concurrence, c'est admettre dans les faits la continuité de la logique libérale. L'ambition de la gauche française est de faire « mieux » que Giscard, quand elle devrait être de faire « autrement ». Les discussions sur le rythme du changement éclipsent totalement le débat sur son contenu.

Rendons cette justice au P.S. qu'il n'avait jamais promis le contraire ; tout juste l'avait-il laissé supposer... L'aurions-nous cru, nous ferions aujourd'hui partie des aigris du dix mai, prêts à se jeter dans les bras de Chirac à la prochaine occasion. Mais ce n'est pas le cas : en votant pour Mitterrand le dix mai nous savions qu'il fallait faire sauter un verrou ; mais qu'il faudrait pousser très fort sur la porte pour qu'elle s'entrouvre !

Eh bien, ce n'est pas le moment de relâcher la pression : nous avons, Bretons, au moins trois bonnes raisons de ne pas libérer la vapeur.

Les nationalisations : ce n'était pas évident de les réaliser, les puissances d'argent se sont coalisées, la droite affairiste a joué de toutes ses ficelles. Mais maintenant que les obstacles politiques sont vaincus, on semble hésiter à en tirer les conséquences. Les trusts nationalisés, qui ont parfois reçu de nouveaux patrons à poigne, semblent continuer le libre jeu de la concurrence sauvage. Structures centralisées, machines à faire du profit, elles doivent être totalement réorganisées si on veut qu'elles jouent en faveur de l'économie et en faveur des travailleurs. Et, ajoutons-nous, en faveur des régions périphériques qu'elles avaient contribué à affaiblir et à coloniser. Il n'est pas acceptable que, nationalisées, elles poursuivent une politique qui réserve à la région parisienne et aux autres régions développées les activités de conception et d'étude, et à la Bretagne et aux autres régions périphériques les usines d'assemblage et de fabrication. La nationalisation, c'est fait pour créer un nouvel équilibre, pas seulement pour limiter les dégâts de l'ancien.

La décentralisation : c'est l'expression obligatoire dans toute prise de parole qui ne se veut pas trop désuète. Mais derrière le maître mot que trouve-t-on ? Les départements conservés, les préfets rebaptisés mais munis de pouvoirs nouveaux, les notables locaux recevant une légitimité qui leur échappait, les découpages artificiels pérennisés. Un récent débat, à Quimper, a bien montré l'accord que la droite donne à la décentralisation socialiste. Bécam, le spécialiste en la matière, en tant qu'ancien secrétaire d'état aux collectivités locales, n'y voit que des objections mineures. La décentralisation, qui aurait pu être une mise en valeur des différences, se

résume à une construction technico-administrative. Uniformément valable pour n'importe quelle région, elle conduit à s'aligner sur la moins typée d'entre elles : ce qui est bon pour le Poitou-Charente doit être suffisant pour la Bretagne. On en est donc à ce paradoxe que les peuples de France, qui ont le plus aspiré aux libertés nouvelles, en seront les moins satisfaits !

Le domaine culturel : ici aussi un souffle nouveau semblait devoir venir. La culture qui, sous Giscard, devait se plier aux nécessités du profit, allait enfin être libérée. C'est peut-être vrai pour la culture française : en témoigne l'effort exceptionnel consenti sur Paris — et pas seulement pour la culture populaire. Mais pour la Bretagne ? On en est encore au dédain amusé ou au refus à peine aimable. Diwan est totalement ignoré en haut lieu et la manifestation que le mouvement organise à Quimper le dix-neuf juin prochain doit être une réponse massive au silence méprisant d'un pouvoir qui, en la matière, est bel et bien le pouvoir parisien. Pour la radio-télévision, c'est encore Paris qui mène le jeu — généreusement, mais avec l'attitude décidée de tout tenir en main : de Radio-Finistère au comité des programmes de FR3, auquel Moati a tenu le langage de la fermeté...

Bref, s'il est un bilan qu'on peut dresser au bout d'un an de pouvoir socialiste, c'est que la pire attitude serait de tout attendre d'en haut. C'est en luttant à la base qu'on pourra donner au changement un contenu réellement populaire. C'est en apparaissant distinct du parti socialiste — dont les dix-neuf députés bretons se manifestent bien peu dans des débats — qu'on le forcera à venir sur le terrain des travailleurs, sur celui d'une redistribution de l'économie, sur celui des droits culturels des peuples de l'hexagone.

Mais ce ne sera pas suffisant : c'est de l'intérieur de la Bretagne que peut, seulement, surgir un plan cohérent pour le développement et l'épanouissement du peuple breton. Il faut en finir avec cette démarche de colonisé qui consiste à remettre son avenir à des forces, même de gauche, qui n'ont pas la Bretagne comme première préoccupation.

L'U.D.B. sait bien que des alliances sont nécessaires pour améliorer le sort des travailleurs de Bretagne. Elle n'a pas la prétention de détenir seule la solution des énormes problèmes qui continuent de se poser chez nous. Mais inversement, elle n'admet pas qu'on tienne pour négligeables l'existence du peuple breton, les questions spécifiques qu'il pose à l'état français dans son fonctionnement. Il y a des points de lutte essentiels qu'on ne peut noyer dans un discours uniforme : le chômage des jeunes bretons, leur volonté de rester au pays, la sur-exploitation d'un certain nombre de travailleurs. Il y a des points d'ancrage fondamentaux qu'on ne peut balayer d'un coup de plume ou d'un trait d'esprit : la langue, la culture, la question de l'identité, celle du territoire.



U.D.B.

Décentralisation déconcertante

SIMPLE coquille ou lapsus significatif ? Voilà en tout cas comment le quotidien nantais «L'Eclair» du 29 avril résume pour ses lecteurs le changement de nom et de rôle des préfets...

Le commissaire de la République remplace le préfet

Le préfet n'est plus, le commissaire de la République est né. Deux décrets adoptés hier en conseil des ministres définissent ses pouvoirs dans le département et la région. Ayant perdu leurs pouvoirs exécutifs au profit des présidents des assemblées locales, les commissaires reçoivent par ces décrets des pouvoirs de déconcertation.

Langues déliées et langues diluées

ON essaie, en haut lieu, de promouvoir les langues de France... C'est ainsi qu'un effort important, particulièrement financier, va être consenti en leur faveur, et elles n'auront qu'à se partager la manne, par organisations de défense interposées. Seulement, les langues de France, on a réussi l'exploit d'en dénombrer 46 ! Il ne restera plus grand'chose pour chacune...

Bretonnants recensés

QUI disait que le recensement n'avait pas dénombré les bretonnants ? On en a même trouvé 40.000... aux USA. Car c'est du dernier recensement aux Etats-Unis qu'il s'agit, où 40.000 personnes de toutes origines (mais principalement bretonnes quand même...) ont déclaré connaître le breton.

Radio Radins...

UN jour, FR3 commande au guitariste Bernard Benoit dix secondes de musique originale pour accompagner une production. Aussitôt dit, aussitôt fait, bien que le genre ne soit pas si facile. Mais le paiement ne vient pas. Logique : la radio ne paie pas de droits d'auteur en dessous de... onze secondes. Musiciens coopératifs, attention !

Catastrophe

AU cours d'une réunion publique sur la décentralisation, à Quimper, Marc Bécam a repoussé énergiquement la tentation du cumul des mandats. «Il faudrait un cataclysme pour que je sois candidat aux régionales de mars 1983» a déclaré le sénateur-maire. Attendons : il y a parfois de la grêle en mars !

GOEMONS ET MENHIRS, DONNEZ-VOUS LA MAIN...

Devinette; qui a dit: «Ce pays qui à partir de Brocéliande a donné un renouveau à la poésie française et qui, aujourd'hui, par la voix de Guillevic sait faire chanter Carnac, les menhirs, les goémmons, doit être considéré comme une grande région?»

Si vous donnez votre **Lang** au chat, eh bien, vous avez gagné! C'est Jack, en effet, l'auteur de ce morceau de bravoure(1). Et ceux qui avaient répondu Botrel ne connaissent rien aux menhirs, aux goémmons; ni à Guillevic.

Inquiétante sortie, en fait!

D'une part, en raison de l'interlocuteur, c'est à Christian Bonnet que Jack Lang répond. L'ancien ministre de l'Intérieur peut en effet se permettre ce luxe inouï de s'alarmer pour la culture bretonne et la manière dont le pouvoir socialiste s'en soucie. Voici que les fossoyeurs du peuple breton, ceux qui rient dans les fêtes folkloriques comme on riait dans les cimetières, les champions de la répression musclée donnent dans l'humour gris: Christian Bonnet s'inquiète!

D'autre part, et surtout par ce qu'elle recèle d'incompréhension fondamentale pour tout ce qui relève de la périphérie. Ou pire: de la province, ce mot hideux.

Où Jack Lang en est encore au stade de la rigolade bête quand il s'agit de langues non-françaises, à l'instar de tous ces parvenus du langage châtié (hi-hi-hi, ma chère, il paraît qu'ils parlent breton entre eux...); ou il en est à celui des stéréotypes: l'idée qu'il se fait de la culture bretonne, et qui est donc la vérité officielle en la matière, c'est le ramassis des clichés les plus éculés des cartes postales pour touristes. C'est aussi cette permanence retrouvée chez tous les officiels de la culture qui se penchent sur la question linguistique bretonne: le breton, c'est bon dans la mesure où ça sert la culture française, où ça lui donne un **renouveau**. Limpide? Pas tellement: mais la limpidité serait de reconnaître enfin que la langue bretonne doit être promue pour le bien du peuple breton. Tout simplement. Et non pas pour on ne sait quelle régénérescence de la poésie (ou même de la prose...) française.

Mesquinerie pour mesquinerie, poésie pour poésie, on accepte assez mal de mettre la langue d'Anjela Duval au service de celle de Dalida.

Jean Guégueniat.

(1) Rapporté dans « le Télégramme » des 8-9 mai 1982.

T.G.V. : le tissage d'une nouvelle toile d'araignée

La véritable révolution du TGV serait de créer une ligne Nantes-Lyon... Mais la S.N.C.F. reproduit sa toile d'araignée classique.

LA SNCF a-t-elle déjà programmé la suppression de l'express Nantes-Lyon? Question idiote direz-vous, et pourtant...

Depuis le 10 mai, quel changement dans la politique des transports menée par le gouvernement! La Bretagne a été une des dernières régions à être desservie par autoroute, la SNCF avait généralisé l'électrification sur toutes ses grandes lignes avant qu'on l'envisage au-delà du Mans (et Nantes est encore la seule grande ville de l'hexagone à n'être pas reliée au réseau électrifié) et tout à coup M. Fiterman, ministre des Transports nous annonce que nous serons parmi les premiers juste après les Lyonnais, à bénéficier du TGV (train à

grande vitesse), le dernier cri de la technique française.

Cela a de quoi surprendre et l'on n'ose y croire... à moins qu'il n'y ait un coup fourré là-dessous?

Un coup fourré? quelle idée! La récente émission de FR3 sur le TGV nous a donné toutes les explications possibles: il s'agit de faire face à la saturation des voies existantes et de faire une promotion commerciale de notre magnifique réalisation pour en faciliter l'exportation.

Voilà pourtant qui nous incite à la méfiance: ce même argument de la conquête du marché mondial n'était-il (ou n'est-il) pas sous-jacent à toute la politique

nucléaire de l'Etat Français, et n'a-t-il pas servi à justifier Plogoff et Le Pellerin?

Méfiance accrue, quand on lit certains commentaires, tel ce «point de vue» paru dans «Le Monde» du 3 mars: «... On prépare pour la France une grande défaite, celle de la décentralisation. Les faits sont là: on envisage une deuxième ligne de TGV en direction de l'Ouest et du Sud Ouest».

De toute évidente, il faut y regarder de plus près.

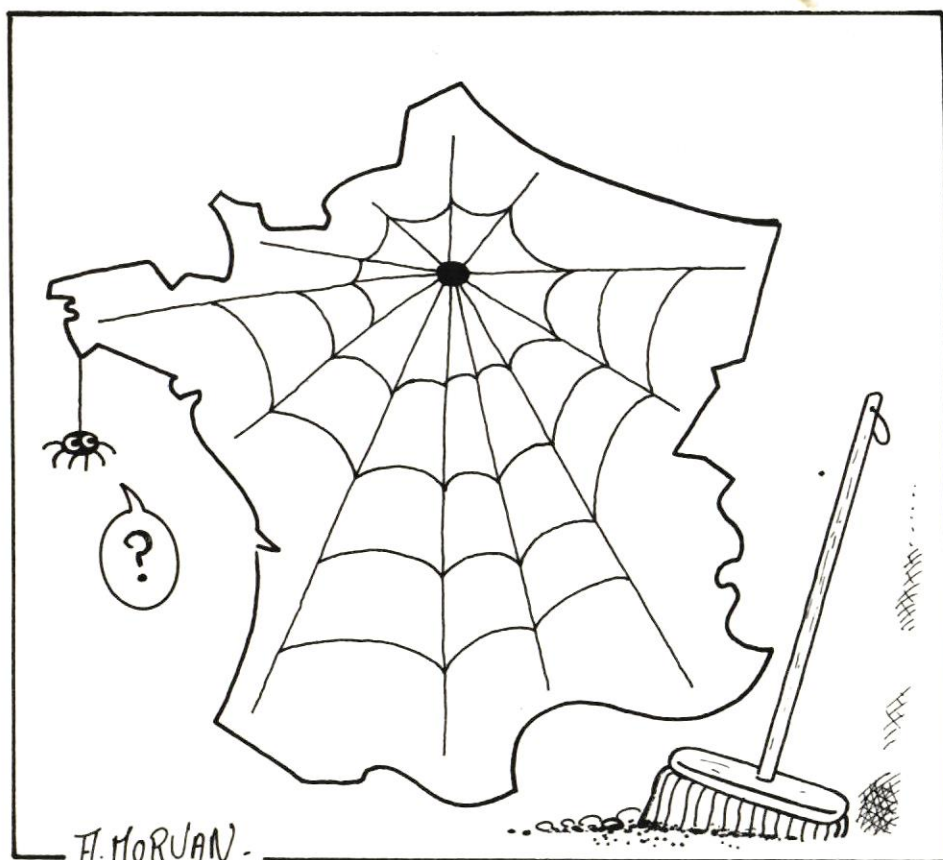
Les choses sont malheureusement bien claires: depuis des décennies la SNCF a continuellement privilégié les lignes Paris-Provence au détriment des transversales. Conséquence de cette politique: il y a aujourd'hui saturation de certaines lignes, surtout à l'approche de Paris qui est devenu un centre de transit presque obligatoire.

Pour permettre un nouveau développement du transport ferroviaire, une solution paraît logique: aménager les transversales pour alléger le trafic de transit par Paris, ce qui s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans le cadre d'une véritable politique de Décentralisation. La SNCF, au contraire, choisit la fuite en avant. Elle s'oriente, vers la construction de lignes radiales ultramodernes, ce qui accentuera encore le déséquilibre entre les radiales et les transversales.

Le TGV contre le train?

A-t-on bien mesuré les conséquences pour la Bretagne de la mise en service d'un TGV «Atlantique»? Regardons par exemple l'évolution probable du trafic voyageurs. Il est tout d'abord certain que la clientèle du Sud Ouest de la Bretagne (de Quimper à Redon) qui emprunte actuellement l'axe Nantes-Lyon, cessera de le faire dès que le TGV sera mis en place. En effet le temps de trajet est déjà plus court de près d'une heure en passant par Paris, seuls le changement de gare (une heure minimum) et les mauvaises correspondances maintient sa clientèle au Quimper-Nantes-Lyon et le gain de temps réalisé par le TGV sera déterminant.

Plus grave encore: les Nantais eux-mêmes n'auront-ils pas plus vite fait de passer par Paris? C'est probable: actuellement, si un Nantais veut aller à Lyon le matin, il peut, soit prendre le train direct de 6h58 (arrivée 13h24, temps de trajet 6h26), soit prendre à 6h36 le train de Paris (Arrivée 14h13, temps de trajet 6h19, durée totale du voyage avec le changement de gare: 7h37). La différence n'est que de 1h11, et dès maintenant elle pourrait être ramenée à 45 minutes environ avec une bonne correspondance entre les trains les



Rue François-Lettré, BREST - Tél. 02.28.74

OFFSET - QUADRICHROMIE

Dépliants - Catalogues - Périodiques - Affiches

Le lièvre et la tortue...

Trajet	Distance	Trajet le plus court	Moyenne
Paris-Bordeaux	581 Km	4 h 02	144 Km/h
Paris-Rennes	374 Km	3 h 00	125 Km/h
Paris-Nantes	396 Km	3 h 17	121 Km/h
Nantes-Lyon	659 Km	6 h 25	103 Km/h
Rennes-Bordeaux	527 Km	6 h 12	85 Km/h

plus rapides. Cet écart, déjà faible va être réduit d'ici peu avec la mise en service des derniers tronçons du TGV Paris Lyon, et nul doute qu'avec la réalisation du TGV Atlantique le voyage par Paris sera plus court que le voyage Direct, avec bien sûr à Lyon des correspondances mieux adaptées aux trains venant de Paris.

Après la perte de la clientèle de la Bretagne du Sud Ouest, avec les avantages nouveaux pour les Nantais eux-mêmes du transit par Paris, et la conception très particulière à la SNCF de la notion de rentabilité, que restera-t-il du Nantes Lyon? Au mieux un omnibus.

La ligne Nantes-Bordeaux elle-même semble menacée. Elle a déjà perdue une partie de ses usagers venant ou allant en Bretagne-Nord, puisque, à certaines heures au moins, il est plus rapide de faire Rennes-Bordeaux via Le Mans et Tours qu'en passant par Nantes. On peut mesurer l'extrême centralisation du réseau SNCF quand on sait que le trajet le plus court entre Rennes et Bordeaux dure au minimum 6h12, et que, via Paris et avec 426 km de plus, le temps de trajet, par les trains les plus rapides n'est que de 7h18!

Le TGV, en réduisant les temps de parcours, en supprimant le changement de gare, permettra sans doute de faire Rennes-Paris-Bordeaux en 5h30 environ, et les derniers voyageurs à passer par Nantes cesseront de le faire. Il est même possible qu'à certaines heures de la journée, les usagers de Quimper, Lorient ou Vannes prennent la même voie, d'autant qu'on nous promet, avec le TGV, une plus grande fréquence des trains. Il faut donc s'attendre à une baisse de fréquentation du Nantes-Bordeaux, ce qui, pour les technocrates soucieux de rendement, entraîne baisse de fréquence, absence d'investissement, etc...

Les deux grandes transversales au départ de Nantes sont donc directement menacées par le TGV. Mais également le problème des liaisons entre les grandes villes bretonnes se trouve posé avec une acuité nouvelle: sans le Quimper-Lyon, avec une baisse du trafic Quimper-Nantes-Bordeaux, et la disparition du trafic Rennes-Nantes-Bordeaux, quelles liaisons subsisteront entre Redon et Nantes, et dans quelles conditions pourra-t-on aller de Rennes ou Lorient à Nantes, par le train en 1990?

Comment mesurer aussi l'avantage énorme que retireront les entreprises pari-

siennes de pouvoir couvrir plus facilement l'ensemble de l'Ouest Atlantique que les entreprises locales elles-mêmes? Et il est bien évident que cet avantage pèsera lourd dans les investissements futurs, surtout pour les industries de services, qui sont les plus génératrices d'emplois.

Vivent les transversales

Tel qu'il est conçu, le TGV va donc constituer un obstacle majeur à une décentralisation économique réelle. Il va aussi contribuer à détacher un peu plus la Loire Atlantique du reste de la Bretagne. Et tout cela pourquoi? Au nom de quelle rentabilité, au nom de quelles économies d'énergies, peut-on pousser les voyageurs à passer par Paris pour aller de Rennes à Bordeaux? Au nom de quel socialisme permettra-t-on aux riches de payer un trajet plus long mais plus rapide alors que les pauvres devront se contenter de trajets plus courts en omnibus?

Certes, il ne peut être question de refuser définitivement le TGV qui constitue indéniablement un progrès technique important. Mais à l'heure de la crise économique et du chômage, les investissements doivent répondre à des priorités. Dans le domaine du transport ferroviaire ces priorités aujourd'hui apparaissent clairement: il faut aménager les transversales (pour s'en convaincre il suffit de consulter le tableau publié).

Il est évident que le désenclavement de la Bretagne (et de tout l'Ouest Atlantique) ne doit pas être conçu au départ de Paris, mais au départ de la Bretagne. Ce n'est pas Paris-Rennes, Paris-Nantes ou Paris-Bordeaux qu'il faut améliorer, mais Rennes-Bordeaux, via Nantes, Rennes-Rouen via Caen et Quimper-Nantes-Lyon.

C'est pourquoi la construction du TGV apparaît aujourd'hui comme un cadeau empoisonné, et que la politique menée par M. Fiterman ne semble pas moins centralisatrice que celle des hommes de la droite qui l'ont précédé. A la manifestation inaugurale du cent cinquantième anniversaire des transports voyageurs en France, notre qu'aggraver les difficultés de la SNCF c'est une politique à courte vue et à court terme. On ne peut que l'approuver... et lui demander un changement réel de cette politique.

G. Le Hen.

CE centre d'informatique et d'enseignement
16, rue de l'Harteloire - 29200 Brest
26, Bd Herault - 22000 Saint-Brieuc

TOUTES PRESTATIONS DE SERVICE EN INFORMATIQUE

- Ses systèmes de saisie de données, contrôlés
- Disquettes, bandes, cartes. (Transmission)
- Programmation
- Distributeur : Supports magnétiques, tout classement informatique

FORMATION PROFESSIONNELLE

- CONTRAT DE FORMATION CONTINUÉ AVEC ENTREPRISES
- OPÉRATRICES DE SAISIE : Disquette, bandes, terminaux
- PROGRAMMEURS DE GESTION : (Cobol, Basic) Travaux pratiques sur ordinateurs

CHAUSSURES LE CORRE

Maroquinerie
Réparations
Accessoires

160, rue de Pont-l'Abbé
29000 QUIMPER - Tél. 55.23.11

Roazon
krampouezh
mat...
" **tí LOÍK** "
32, rue de la Visitation
Tél. 79.00.83

Le calendrier de poche 83 des prénoms bretons est en souscription. Lire en page 34.



188, rue Jean-Jaurès - BREST

Toute l'Audio-Visuel
Magnétoscope - Caméra
Duplication - Location
Transfert - Télécinéma

Téléphone : 44.32.79 et 44.84.65

LE GRENIER NUMISMATIQUE

ANTIQUITÉS 1 ter, rue Poullic-al-Lor
(sous la gare S.N.C.F.)

BREST LIBRAIRIE D'ANCIEN
CARTES postales anciennes

Comment peut-on être agriculteur dans le sud du Pays Bigouden ?

Pierre Signor: De nombreuses communes ont été remembrées à grands renforts de subventions (Plomeur - Penmarc'h - Saint-Jean - Tréguennec - Plo-bannalec - Tréméoc - Plonéour-Lanvern) dans un but de restructuration de terres agricoles, pour l'utilisation rationnelle du matériel moderne (accès - agrandissement - remise en forme).

Le Peuple Breton: Qu'en est-il maintenant ?

P.S.: Les accès sont détournés du but initial que se donnait le remembrement et deviennent des voies d'accès pour la spéculation foncière et entraînent un mitage de l'espace agricole — chacun pense mètre carré et non plus terre agricole.

Il n'y a pas si longtemps lors de la vente de parcelles chez le notaire on parlait de parcelle de terre chaude, de versant sud, de versant nord, de parcelle à primeur et on parlait en hectares ou en ares, maintenant on parle de terrain et de mètre carré. On ne fait plus la différence entre la qualité de la terre; c'est la course à celui qui demandera le plus.

Pour une facture détaillée

P.B.: la collectivité publique qui a financé ce remembrement se voit donc lésée ?

P.S.: Beaucoup de communes ont demandé ce remembrement pour pouvoir améliorer le réseau routier, n'ayant pas les finances nécessaires ou voulant profiter de la manne des subventions. Au départ ce remembrement a été assez mal vu par les propriétaires et bon nombre de maires ont payé de leur place aux élections suivantes. Avec le recul, ces mêmes propriétaires plus âgés ou leurs enfants ont commencé à spéculer, le tourisme aidant et la mode des résidences secondaires venant.

P.B.: Le remembrement a donc «valorisé» leurs terres ?

P.S.: Toute parcelle était desservie par un chemin, et de plus on s'est amusé à faire venir l'eau dans la plupart de ces chemins sans l'avis du bureau de l'association foncière.

L'agriculture dans le sud du Pays Bigouden est considérée par beaucoup comme une activité dépassée. Nous avons rencontré un agriculteur de Plomeur, responsable à la F.D.S.E.A. du Finistère M. Pierre Signor, lequel se bat avec énergie pour que l'agriculture puisse continuer à faire vivre dans cette région et donner des emplois.

P.B.: Qu'est-ce que l'association foncière ?

P.S.: Dans toutes les communes remembrées il y a un bureau d'association foncière renouvelable tous les 3 ans, mais malheureusement c'est ou le maire ou son représentant qui en est le président, ce qui pose quelques problèmes.

P.S.: Les municipalités de cette région ne sont pas toutes du même bord politique, comment agissent-elles vis-à-vis de ce problème ?

P.S.: Elles agissent à peu près de la même façon en disant que l'agriculture ça n'existe plus, c'est en voie de disparition, c'est le tourisme qu'il faut développer: «Penses-tu si tu pouvais vendre, tu n'aurais plus besoin de travailler». Le tourisme, on n'est pas contre, encore faudrait-il l'organiser raisonnablement. Un certain nombre de petits propriétaires se remplissent le ventre en faisant le calcul de ce que rapporterait la vente de leurs mètres carrés quand l'un de leurs voisins vient de vendre un terrain à tant le mètre carré.

P.B.: Les municipalités ne freinent donc pas ce processus de spéculation ?

P.S.: Au contraire — les maires font tout ce qui est en leur pouvoir pour implanter une maison ou deux là où il n'y en a pas, pour affirmer que le secteur n'est plus agricole. Une réflexion d'un maire par exemple: «Tu ne trouves pas qu'une maison c'est aussi beau qu'une récolte?»

P.B.: Et puis il y a une affaire typique de construction sur une parcelle agri-

cole remembrée...

P.S.: Cette parcelle a été disposée en longueur dans le sens du labour et aujourd'hui on veut la détourner de ce but en y construisant une maison qui a du mal à se placer tant la parcelle est étroite. Elle condamnerait tout le secteur pour l'agriculture (par exemple pour l'épandage du lisier et aussi la construction de bâtiments d'élevage). Il aurait fallu que les municipalités soient propriétaires de terrains constructibles aux abords des agglomérations qu'ils mettraient à la disposition des candidats à la construction, particulièrement les jeunes ménages, et ceci au prix le plus abordable possible. En n'imposant pas un type de construction comme c'est trop souvent le cas dans les lotissements, mais en leur laissant la liberté de choix du type de maison, de l'artisan, ce qui favoriserait l'artisanat local.

Le terrain vendu devrait faire l'objet d'une facture détaillée: 1° Prix du m², 2° Prix de la route d'accès, 3° Prix de l'adduction d'eau, 4° Prix de l'adduction de l'électricité-téléphone...

Il faudrait également prévoir dans ces lotissements des espaces verts pour les enfants et les adultes, car bien souvent les lotissements actuels apparaissent monotones et ne permettent pas un réel épanouissement de leurs habitants.

P.B.: De là vient peut-être le goût des gens à vouloir s'isoler dans la campagne, comme sur la parcelle dont on parlait, mais n'y a-t-il pas d'organisme chargé d'intervenir sur la vente des parcelles agricoles ?

P.S.: Pour la parcelle en question, la S.A.F.E.R. n'a pas préempté sous le prétexte qu'il avait été délivré un certificat d'urbanisme. D'ailleurs on peut souligner les incohérences au niveau de l'intervention de la S.A.F.E.R., qui sont mal comprises par les agriculteurs et l'opinion publique en général. Si la S.A.F.E.R. avait été plus près de nous, au moins au niveau départemental et non régional comme maintenant, son action aurait été plus cohérente.

P.B.: Il y a des particuliers qui veulent construire en zone agricole, mais je

MINI BANQUE 24

LE NOUVEAU LIBRE-SERVICE BANCAIRE

Crédit Mutuel de Bretagne

PARC DE PENFELD
Concerts - Fêtes populaires - Foires - Congrès - Tennis

A votre disposition
03.38.08

crois que les municipalités se comportent de la même façon.

P.S.: Il est bon d'avoir des réserves foncières mais sans exagération et à proximité des bourgs. C'est là qu'on devrait «zader» et exproprier au besoin, dans le but de permettre les constructions.

L'exemple de l'implantation du foyer logement pour personnes âgées de Penmarch'h (pour les vieux marins qu'on emmènera aux fins fonds des terres d'où ils ne verront plus la mer) illustre bien la volonté de dispersion de l'habitat du fait d'une municipalité. Il est en effet prévu de bâtir ce foyer sur une terre d'excellente qualité agricole, dans un secteur assez vierge à ce jour, alors que des terres de peu de valeur agricole, avec vue sur la mer, existent dans les trois communes du SIVOM (Penmarch'h, Le Guilvinec, Tréfiagat).

Un manque total de concertation

P.B.: N'avez-vous pas eu la possibilité de vous concerter avec le SIVOM?

P.S.: Nous l'avons appris par la presse. Aussitôt le syndicat des exploitants agricoles a pris position dans une délibération qu'il a fait parvenir aux autorités et qui reprend pour cette parcelle nos idées en matière de défense des terres agricoles. Nous avons demandé l'arbitrage du préfet, lequel s'est heurté avec nous à une fin de non recevoir de la part des maires concernés. Alors la concertation qu'en fait-on?

P.B.: En fait ces municipalités vous reprochent d'empêcher la construction de ce foyer...

P.S.: Ce qui est faux! Car nous proposons un certain nombre d'autres parcelles et nous avons dépêché des agents fonciers de la Chambre d'Agriculture qui ont dû abandonner leur démarche, se heurtant à l'incompréhension des maires.

P.B.: N'êtes-vous pas considéré par beaucoup, comme «l'homme à abattre» dans ce secteur du Pays Bigouden?

P.S.: Je suis accusé de tous les maux. Les permis de construire refusés me sont reprochés, alors que je n'en ai jamais eu connaissance. Nous ne sommes pas là pour détruire mais pour construire. Ce que je reproche, c'est le manque total de concertation entre les différentes parties intéressées.

P.B.: En fait la conception de la terre défendue par vous et les municipalités et beaucoup de gens n'est apparemment pas la même?

P.S.: La terre c'est le premier outil de travail de l'agriculteur, et l'agriculture est d'intérêt général. Si pour le maire de Penmarch'h ainsi qu'il me l'a dit, il n'y a plus d'agriculteurs à Penmarch'h il n'en reste pas moins de la terre agricole, qui pourrait servir à l'implantation de jeunes.

Interview recueillie par la section de Pont-l'Abbé de l'Union Démocratique Bretonne.

AFFAIRE ABALEA/GOARZIN

Guy Le Fur : « Chacun est interpellé »

Ils sont nombreux ce soir à Plouvien. Tous agriculteurs. Quelques femmes. Ils viennent apporter leur soutien (90% des paysans de la commune l'ont signé) à Jean-Yves et Geneviève Goarzin, à qui a été refusée la location d'un bail de 17ha, ce qui équivalait pratiquement à leur mise à la rue. L'histoire a démarré l'an passé. J.-Y. Goarzin reprend, à Garsjean, l'élevage de veaux de son beau-père et demande que lui soient loués les 17ha en question, anciennement exploités par son parent. Refus du propriétaire qui est par ailleurs sollicité par Jean-Louis Abalea: cet agriculteur veut louer — à un prix nettement plus élevé. Après des péripéties juridiques, autorisation est donnée à J.-Y. Goarzin pour reconstituer l'entité économique de l'exploitation. Intervient même Mme Abalea qui fait savoir à la Commission des cumuls que, mariée sous le régime de la séparation de biens et bénéficiant de la capacité professionnelle, elle se portera candidate à l'installation si l'interdiction opposée à son mari n'est pas levée. Le 1^{er} décembre 81, le conseil de la FDSEA du Finistère se prononce contre le cumul mari-femme déguisé au travers d'installations séparées et pour l'installation d'un maximum de jeunes.

Telle est la première partie des faits présentés ce soir par la FDSEA et la Chambre d'Agriculture. Car l'affaire Abalea/Le Goarzin (qui peut, juridiquement tourner en faveur du premier) c'est aussi des à-côtés regrettables. Guy Le Fur les rappelle: «On menace Jean-Yves Goarzin, on menace les responsables syndicaux ainsi que leurs enfants. Ceci est inadmissible, intolérable». Allusion faite à l'épandage de lisier et à la destruction de cultures sur les terres

de Goarzin, attribués à Jean-Louis Abalea. Allusion aussi à des pressions aussi diverses qu'appuyées. Allusion au Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs (1) dont le rôle dans l'affaire est loin d'être clair: «Le Préfet a refusé l'accord de cumul à Jean-Louis Abalea» dit le président de la FDSEA. «Eh bien, au cours d'une réunion de la Commission Structures départementales, nous avons vu le CDJA sortir une lettre prouvant que Mme Abalea avait tous les diplômes requis pour se porter candidate à l'installation».

«Dans cette affaire, il se pose, c'est vrai, le statut de l'agricultrice qui doit être clarifié» continue Guy Le Fur. «Mais est-ce que cette clarification doit impliquer que, dans le département chaque exploitation soit divisée en deux? On nous parle de contrat de mariage, des contrats de séparation de bien pour passer outre la législation... Chacun est interpellé. Dans son enquête, la Chambre d'Agriculture chiffre à 28.000 le nombre d'exploitations agricoles dans le Finistère. Dans les dix ans à venir, 14.000 seront libérées. 3000 successions sont prévues. Qui reprendra les 11.000 exploitations restantes? Ce soir, nous devons plus que jamais avoir présent à l'esprit ce pourquoi nous nous battons depuis longtemps: le droit prioritaire pour les jeunes qui s'ils s'installent ne doivent pas être pénalisés par une augmentation de la surface minimum d'exploitation, qui doivent également pouvoir conforter les exploitations déjà existantes» □

(1) Le responsable du Cercle Cantonal des Jeunes Agriculteurs de Plabennec tiendra ce soir à préciser que ses adhérents se sont déclarés pour l'installation de Goarzin.



(1) Le Tribunal Administratif vient de donner raison à la F.D.S.E.A. en refusant le permis de construire de ce foyer.

Après le congrès de l'U.D.B...

Après l'analyse, publiée dans notre dernier numéro du programme et des objectifs déterminés à Nantes par l'Union Démocratique Bretonne, le «Peuple Breton» présente aujourd'hui les décisions prises en matière électorale.

Parmi les moyens importants de sa propagande, le Parti a intérêt, dès qu'il en a eu la possibilité, la présentation de candidats à différents types d'élection: municipales, cantonales, législatives.

Parmi ces élections, deux nous sont plus particulièrement favorables: les municipales et les cantonales qui, du fait de nos scores accroissent la crédibilité du Parti et permettent une meilleure implantation locale.

La prochaine échéance électorale importante est constituée par les municipales de 1983 qui doivent favoriser la progression des idées du Parti dans les communes et les quartiers. Ces élections par la participation de nos candidats aux listes de gauche seront la manifestation visible de la solidarité majoritaire de l'UDB dans le combat contre la Droite.

La seconde échéance pour le Parti c'est l'élection au suffrage universel de l'Assemblée régionale. Cette élection, malgré son importance exceptionnelle, ne peut être considérée comme un quitte ou double mais comme une étape dans la lutte de décolonisation du peuple breton.

La troisième échéance est constituée par l'élection à l'Assemblée Européenne. En 1979, le parti échouait dans sa tentative de constituer une liste avec différentes formations minoritaires. L'élection de 1984 doit être l'occasion pour le Parti de reprendre et d'élargir les contacts pris à l'occasion des Présidentielles, contacts qui se sont concrétisés dans la plateforme de l'UPAS (Union des Peuples pour l'Autonomie et le Socialisme).

Elections municipales

L'importance de l'enjeu et la proximité de la date des élections nécessitent une présence maximale, et donc une action rapide du Parti dans ce domaine.

Prise de contact et négociation avec nos partenaires:

Le Congrès décide que le BP prendra, dans les délais les plus brefs, contact avec nos partenaires de gauche pour envisager d'une manière globale notre présence aux élections municipales en défendant notamment la nécessité d'avoir un maximum de listes d'Union dans les 5 départements bretons.

Parallèlement, devront se développer dès maintenant, des contacts au niveau local (cantonal ou communal) pour la consti-

tution des listes d'union sur la base des élections cantonales de 1979 et 1982.

Le Parti, en particulier les fédérations, fera en sorte qu'il ait toute sa place sur les listes d'union de la Gauche. Compte tenu de la variété des situations, notamment dans les petites communes, seules les solutions incluant un compromis avec la Droite doivent être rejetées a priori.

Les listes d'union devront être acceptables tant en ce qui concerne l'audience locale de l'UDB que le programme municipal qui y sera élaboré.

Programme:

Un programme minimum élaboré par le BP d'ici juin 82 servira de base aux discussions permettant l'élaboration de programmes locaux.

Ce «programme-cadre» devra surtout tracer des grandes lignes dans les domaines essentiels de l'administration communale (école, animation sociale, sportive et culturelle; urbanisme, intervention économique...) et servira de guide à l'action future de nos élus en en assurant la cohérence.

Elections régionales

Bilan:

L'Union Démocratique Bretonne est le seul Parti politique à exprimer clairement, constamment et unanimement le souci de l'Unité administrative, même si cela se fait parfois d'une façon quelque peu volontariste (initiatives individuelles) et dispersées.

C'est ainsi que l'on trouve à ce sujet à l'UDB une bonne mobilisation pour des actions ponctuelles (manifestations) mais que le souci permanent d'inclure la Loire-Atlantique dans toutes les données de la vie bretonne reste essentiellement le fait des camarades de Loire-Atlantique. Autrement dit: l'expression de la revendication est satisfaisante tant qu'elle porte sur les institutions, mais le Parti dans son ensemble a du mal à franchir les barrières résultant de la situation actuelle (données économiques; action dans les syndicats; vie culturelle, le Pellerin comme résistance bretonne au même titre que Plogoff) (?)

Perspectives générales:

L'UDB a tout intérêt à accentuer son effort dans ce sens.

Intérêt idéologique: c'est l'accentuation de la contradiction entre les intérêts particuliers des «notables Pays-de-Loire» et l'in-

térêt collectif du peuple breton. L'entité bretonne dans son unité fait partie de la perception profonde du bloc progressiste breton. L'émergence du débat régional, la prévision que ce sera une question majeure de la fin de ce siècle ne peuvent qu'accentuer cette contradiction.

Intérêt stratégique: il en résulte que, sans rejeter l'argumentation traditionnelle (en particulier historique), la revendication unificatrice est de plus en plus liée aux objectifs socialistes. L'attitude progressiste va vers la réunification: l'autonomie socialiste (ou même la revendication de l'autonomie...) est inconcevable dans une Bretagne tronquée (alors que la régionalisation peut fort bien s'en accommoder).

Intérêt tactique: cette perception n'est pas claire dans la gauche hexagonale et les contradictions à ce sujet existent dans tous les autres partis (y compris le PSU) qui se heurtent là à un problème fondamental du fait même de leurs structures.

Les militants de l'UDB porteront la question dans toutes les sphères d'influence où ils sont

introduits: organisations syndicales (cf. exemple des Finances), mais aussi culturelles, sportives (modelage des ligues), etc.

Les élections régionales représentent pour l'UDB une échéance d'une importance exceptionnelle. Elles sont en effet pour le Parti, l'aboutissement d'une de ses revendications essentielles depuis toujours: une assemblée bretonne élue au suffrage universel.

L'importance de l'enjeu fait de la préparation de ces élections une priorité pour le nouveau BP tant en ce qui concerne la constitution de la liste, le problème des moyens et l'élaboration du Programme Autonomiste et Socialiste (décidé par le Congrès de Saint-Nazaire).

Le Congrès n'est pas actuellement en mesure d'établir un choix quant à la forme de constitution de la liste, compte tenu de l'ignorance dans laquelle nous sommes des modalités du scrutin. Refusant d'enfermer le BP dans un choix pré-établi, il laisse ouverte les possibilités suivantes:

— liste ouverte à des personnes dont l'action (culturelle, vie associative...) est connue et va dans le sens de nos analyses,

— liste purement UDB.

Le congrès mandate le BP pour lancer parallèlement aux mandats ci-dessus, une action de propagande en faveur du scrutin proportionnel intégral dans le cadre de la Bretagne à cinq départements.

Le maintien possible de la Loire-Atlantique dans le cadre des Pays de Loire ne peut constituer une raison suffisante au boycott de ces élections.

Programme:

Les élections de l'Assemblée Régionale ont lieu dans un délai d'un an. L'UDB ayant opté pour l'autonomie socialiste se doit de présenter un projet de statut spécial, un statut d'autonomie.

Afin de pouvoir présenter cette revendication au Gouvernement et de la populariser auprès du peuple breton, ce projet devra être élaboré pour l'automne. Ce projet devra être le projet socialiste et autonomiste breton (PSAB) dont l'élaboration, décidée par le Congrès de Saint-Nazaire, sera menée à bien par le nouveau Bureau Politique.

En cas de non-rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne cette revendication constituera un point fondamental du programme.



A la tribune: Roger Courland et René Martin.



LA SOUPE EST FROIDE

Le basculement de R. Leprohon au Parti Socialiste a beaucoup moins créé de surprise à l'intérieur de l'UDB qu'à l'extérieur. Il était devenu probable à partir du moment où l'UDB, à Nantes, avait confirmé sa pratique autonome, qui n'est pas, on le sait bien, une pratique de rupture avec la gauche.

En 1980, à Saint-Nazaire, Leprohon avait présenté un texte d'orientation qui n'avait recueilli que dix-sept mandats sur près de cent-cinquante. Depuis la victoire de la gauche, Leprohon proposait au parti de se placer en fait dans le sillage du Parti Socialiste, dont il prétend qu'il incarne aujourd'hui l'ambition qui fut à la création de l'UDB. A celle-ci, il n'attribuait plus pour rôle que d'être l'aile technique des projets décentralisateurs du nouveau pouvoir.

La dérive de celui qui fut incontestablement une figure essentielle du mouvement breton entre 1962 et 1980 (il suffit de voir à ce sujet la place que lui accorde M. Nicolas dans son Histoire de l'Emsav), il n'est pas facile d'en fixer l'origine. Très tôt, disent ceux qui n'ont jamais pu supporter une violence extrême, qui allait pourtant de pair avec une intelligence politique exceptionnelle. Du moment où il a détenu des mandats électifs, pensent d'autres.

De fait, le départ de Leprohon vers le grand parti hexagonal victorieux intervient au moment où il ne pouvait plus envisager que l'UDB le charge d'être à nouveau à la mairie de Brest et au conseil régional. Déjà minoritaire, il n'avait pas caché son ambition d'être tête de liste UDB aux élections régionales à venir. L'UDB paraît-il, « ne pouvait faire autrement ».

Après le Congrès de Nantes, il a dû lui apparaître que si. Ces dernières années Leprohon n'avait rien négligé, et pas seulement sur le plan de la discussion politique, pour reprendre du pouvoir à l'intérieur de l'UDB. En aura-t-il, à l'intérieur du PS, assez pour sauvegarder ses espérances ?

En tout cas, l'UDB qui n'est pas le parti des ambitions personnelles a enregistré sans à-coups la logique d'un départ solitaire et plutôt triste.

J. G.

Le samedi 19 juin, à partir de 15h, une manifestation Diwan se tiendra à Quimper. Parmi les raisons de ce rassemblement que les organisateurs prévoient important, le silence devenu chronique du ministère de l'Education au sujet de la prise en charge de l'école en langue bretonne par le service public d'éducation.

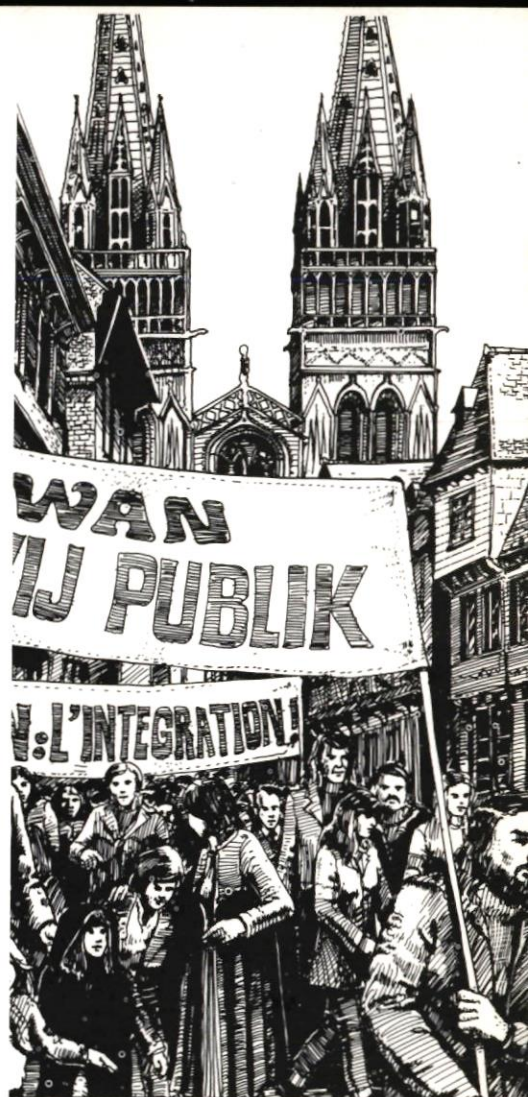
DIWAN A SAVARY :

« IL FAUDRA QUE ÇA PETE, OU QUE ÇA DISE POURQUOI »

Cinquième bougie donc, pour Diwan qui a été créée le 23 mai 1977. En chiffres, cela donne 33 salariés, 27 écoles dont trois primaires (Tréglonou, Plomelin et à venir Quimper). Un bilan de santé satisfaisant ? Pas tellement. Reun L'Hostis, président de l'association explique pourquoi.

Les raisons de cette manifestation, d'abord. « Il s'agit en premier lieu de protester contre ce qui est devenu un mépris : celui du ministre de l'Education, Savary, qui n'a jamais daigné répondre aux six lettres recommandées avec accusé de réception, que nous lui avons envoyées depuis juin 81. En second lieu, nous avons rencontré le recteur d'Académie de Rennes pour dresser un dossier demandant l'intégration de Diwan dans le service public d'éducation ; dossier envoyé à Savary en décembre 81, la réponse était attendue en avril de cette année : là non plus, rien. Troisième volet : à l'instigation de plusieurs ministères (Education et Culture), des réunions se sont tenues en février et mars 82, d'où sont sorties des propositions de mesures à prendre concernant la langue bretonne (son enseignement, sa place dans la vie quotidienne). Une réponse était attendue au début avril 82 : là encore, rien ».

Pour le président de Diwan, ces absences de réponses répétées, si elles sont devenues intolérables, sont aussi incompréhensibles : « Nous n'exigeons pas autre chose que la nationalisation de Diwan... Non seulement on ne nous répond pas, mais le gouvernement se dépense sans compter pour intégrer les écoles privées et confessionnelles dans



le service public, alors qu'elles refusent cette intégration ! »

Un comble qui est d'autant moins recevable que Diwan a, elle, des difficultés financières permanentes : 6% de son budget de fonctionnement provient de subventions et... 94% du soutien du peuple breton et du bénévolat (une quarantaine de comités de soutien se bat pour récolter les 8000F mensuels nécessaires à chaque classe).

Ça nous regarde...

La justification de l'enseignement en breton n'est plus à démontrer ; par contre, les modalités de cet enseignement ont quelque intérêt à être précisées davantage. Reun L'Hostis évoque quatre d'entre elles : « Si nous exigeons la prise en charge des enseignants de Diwan, nous ne tolérerons cependant pas la remise en cause de notre acquis pédagogique. Dans le service public, partout où il y aura une demande d'ouverture de classe en langue bretonne, cinq enfants devront être un nombre suffisant pour que cette classe s'ouvre automatiquement ».

Question de formation des enseignants, elle devra comporter des filières : formation des futurs maîtres dans la langue bretonne, avec formation minimum pour enseigner en français ; ou formation dans la langue française avec le minimum pour enseigner en breton. « Il sera important » note le président de Diwan, « que les écoles normales soient situées en Basse-Bretagne, dans le milieu bretonnant ».

« Breizh Kabigs »

247, rue Jean-Jaurès

Petite et grande taille

« Yveline »

Prêt-à-porter féminin

1, rue Inkerman - 29200 BREST



Troisième modalité: l'enseignement des élèves. Il devra être fait dans la langue bretonne de la maternelle à l'université, avec insertion progressive de la langue française à compter de la troisième année du cycle primaire (CE2).

Enfin, les enseignants de Diwan, même s'ils n'ont pas l'équivalence de diplôme de l'Education Nationale (le Bac devra suffire, ils l'ont d'ailleurs tous), doivent être considérés comme instituteurs à part entière, les critères « officiels » n'existant pas en la matière.

Question est alors posée à Reun L'Hostis du caractère définitif de ces revendications: le ministère concerné n'aurait donc aucun droit de regard sur un enseignement qui serait pourtant intégré dans le service public: « Dès l'intégration, nous créons une fédération de langue bretonne comprenant les parents d'élèves, les enseignants, les employeurs et salariés », précise le président de Diwan. Ainsi que des universitaires de Rennes et de Brest, et des élèves lorsqu'ils seront en âge (comme ça se fait au Pays Basque). Le rôle de cette fédération sera de contrôler les décisions prises par l'Education Nationale (promotion de la langue bretonne), ainsi que de mettre sur pied une structure complémentaire, en langue bretonne, aux rectorats de l'Académie (Rennes et donc Nantes).

Expérience-pilote

Ces exigences ont-elles des chances d'aboutir? Peu probable. C'est du moins le sentiment de Reun L'Hostis au retour d'un voyage effectué début mai à Bruxelles, où, en tant qu'expert sur le bilinguisme, il a été invité au colloque organisé au Parlement européen par le groupe des parlementaires socialistes de la Communauté européenne.

« Tous les pays européens représentés, sauf la France, savent ce qu'est le bilinguisme qui n'est pas autre chose que l'inversement du rapport de la langue dominante à la langue dominée pour atteindre l'équité sur le plan culturel. Que ce soit pour l'Italie, la Belgique, la Suisse, la Grande-Bretagne, l'Irlande, la Hollande ou le Danemark, il est évident que le « système Diwan » est classique, normal. Il n'y a qu'en France que ça pose problème. Durant ce colloque, Mme Pery, Basque, a dit: « Le bilinguisme, en France c'est trois heures de langue bretonne ou basque, pour trente heures de français ».

Mais pourquoi ce retard qui frise l'anachronisme? Pour Reun L'Hostis: « Le gouvernement de gauche veut bien faire un effort pour les langues dites minoritaires... à condition qu'elles ne menacent pas la langue française. Ça ne risque pas! Derrière cette crainte, il y a celle, plus vieille, de la désintégration de l'unité elle aussi dite nationale. C'est tout de même malheureux de constater que (grâce à la poussée de la classe ouvrière), le gouvernement améliore les conditions de travail et que dans le même temps, il demeure aussi jacobin que la droite provinciale! »...

Question gros sous, le Parlement Européen, lors de ce colloque a décidé

(dans le cadre du Fonds social et régional), de débloquent 250 millions de F. afin de développer les expériences-pilote dans les pays européens en matière de bilinguisme. « Pour la Bretagne », note Reun L'Hostis, « nous avons réclamé deux possibilités: soit la création d'une école-pilote, maternelle et primaire, contrôlée par la Communauté européenne, située en Basse-Bretagne; soit un centre culturel pour la vulgarisation de la langue et de la culture bretonne. Les deux sont intéressantes mais nous serons sans doute amenés à choisir ».

C'est fin décembre que la décision doit être prise. Dans un cas comme dans l'autre (mais particulièrement dans celui de la solution « école européenne ») il reste à espérer que ce genre d'initiative contribuera à infléchir les décisions à venir des ministères hexagonaux.

Patrick Kernan.

OALED-DIWAN COMME UN G.F.A.

Situé à Tréglonou (entre Lannilis et Ploudalmézeau), le Centre Culturel Diwan poursuit son édification. Il devait ouvrir cet été, mais les faibles subventions obtenues contraignent les responsables à retarder cette ouverture à Pâques 1983. Ce centre est la propriété de la « SCI Oaled Diwan ». Analogue par son rôle à un GFA, elle permet dans de bonnes conditions de rassembler des capitaux et d'obtenir des prêts.

Pâques 83... Une date qui dépend en grande partie du soutien de la population bretonne. Il s'agit en effet d'apporter une part d'autofinancement pour l'octroi de nouvelles subventions, ainsi que de faire face aux échéances du prêt obtenu pour l'acquisition des bâtiments à Tréglonou. La marche à suivre: se porter acquéreur d'une ou plusieurs parts — le souscripteur devenant ainsi associé de la SCI Oaled Diwan ». Coût d'une part: 100F. réglable par chèque (1).

Ce que sera le centre: un endroit de rencontre entre tous les acteurs de la vie culturelle, un lieu de promotion de la langue bretonne, un lieu aussi d'accueil de tous ceux qui vivent ou viennent en Bretagne (stages, soirées culturelles, réunions...).

(1) Oaled Diwan, 29214 Tréglonou, Tél. 98/04.05.42.

ARCADO

Artisanat - Cadeaux
Tout pour la Fête des Mères

26, rue de Jérusalem
(face à Eram) LESNEVEN



C'est à l'initiative de l'Union Démocratique Bretonne qu'un car d'Ouessantins a débarqué le 12 mai à Paris. Des liens venus réclamer ce que les leaders de gauche (dont certains sont au gouvernement) leur avaient promis à l'occasion des dernières campagnes électorales: un port, tout bêtement. Ouessant est la seule île de l'Hexagone, à n'en pas posséder. La digue existante est plus qu'insuffisante pour répondre à la sécurité d'une population dont une partie se rend quotidiennement sur le continent: pas le moindre brise-lame (qui serait le minimum) pour protéger les accostages du « Fromveur ». Autre aspect de la sécurité en mer: Ouessant est aux premières lignes sur le rail du même nom. De Brest, trois heures sont nécessaires pour gagner ledit rail, de l'île un peu plus d'un quart d'heure. Une « Abeille » de 25.000 chevaux (capable d'aider un pétrolier en difficulté à se gouverner) y serait basée, et l'importance d'Ouessant pour la sécurité maritime internationale serait démontrée dans la réalité. Mais sans port...

Ce mardi donc, vers 13 heures, c'est l'arrivée du car à Paris pour une tournée de quelques ministères. Celui de la Mer, situé place Fontenoy dont le centre est rapidement bardé de banderoles et Gwenn-ha-Du. Un conseiller technique auprès de Louis Le Pensec (présent sur les lieux, mais curieusement invisible pour les visiteurs) surprendra la délégation



Reportage photo : Pierre Gallais



OUESSANT :

tion ouessantine qu'il reçoit: il a un mal fou à situer l'île sur la carte du littoral et ne peut (ou ne veut) apporter aucune précision quant à la date du démarrage des travaux ou la part de l'investissement de l'Etat dans l'opération.

Même ambiance au ministère de la Solidarité nationale. Le chef-adjoint du cabinet de Mme Questiaux reçoit plus que fraîchement la seconde délégation. C'est le: «On n'est pas concerné» qui plane durant l'entretien. Et pourtant, Ouessant a son lot de pénalisations: une TVA sur les importations dans l'île (alors que l'économie y est pratiquement inexistante), ainsi que sur les transports de marchandises, des communications avec le continent longues (par bateau) ou chères (par avion). Sans parler d'un vieillissement de la population qui s'accentue... Obtenir les moyens d'un choix: celui de vivre sur leur île, ou d'en partir (mais pas d'être contraints à l'exode) c'est aussi ce que venaient demander les Ouessantins.

*Beaucoup de Bretons à Paris
Le 12 mai : Herri Gourmelen
et Yann Jegou, venus au
ministère de la Communication
présenter le point de vue U.D.B.
sur les radios, ont salué les
Ouessantins place Fontenoy.*

LA DESCENTE

Devant ces réceptions mal embouchées (alors que rendez-vous avait été pris), les Bretons décident d'aller faire un tour du côté de l'Elysée. Ça tombe bien, il y a du monde: la reine-mère Elisabeth d'Angleterre arrive, l'espace d'une visite privée, une demi-heure après l'arrêt du car avenue de Marigny. Les CRS venus en nombre (4 fourgons), pour contrer la manifestation des îliens, font une petite place au cortège officiel.

Après discussion avec l'officier civil de surveillance (qui fait la navette entre l'Elysée et les visites de ce genre, à savoir non prévues dans le planning présidentiel), une délégation conduite

A PARIS !

par l'UDB est reçue vers 18h, au Palais par le Chef de cabinet de François Mitterrand. M. Glavany donne à la délégation (qui lui remet une pétition comprenant 700 signataires), la nette impression de bien connaître la situation de l'île, d'en comprendre les besoins. Sa réponse: il se saisit du dossier et interviendra rapidement auprès des différents ministères concernés. □

DÉCENTRALISER OUI, SI L'ON... VEUT !

La décentralisation va-t-elle donner (ou rendre) de nouveaux pouvoirs aux Bretons? Telle était la question de base d'un forum proposé par le mouvement de chrétiens de gauche «La Vie Nouvelle».

Dès le début des échanges, Philippe Braud, professeur de droit à Rennes faisait une remarque qui allait donner du poids à la discussion: «La décentralisation? C'est un discours d'opposition! Quand on a le pouvoir on a la tentation de le garder entièrement...»

Et pourtant la gauche au pouvoir trahirait ses électeurs si elle ne reconnaissait un fait majeur souligné par Herri Gourmelen (U.D.B.) «En 1962 la gauche recueillait 26,8% des suffrages en Bretagne. En 1981 elle a totalisé 51% des voix au premier tour des législatives... Les progrès de la gauche sont allés de pair avec les progrès de la régionalisation... La centralisation est un instrument du capitalisme...». Herri Gourmelen analysait ensuite les pas-de-deux entre projets et hésitations du P.S., avant de conclure: «Le Parti au pouvoir a intérêt à clarifier ses projets et à ne pas freiner les dynamiques locales...» Un vieux routier de «Vie nouvelle» et du P.S., Pierre Bourges, de Redon, ponctuait cet avis: «Seule la vie associative peut servir de contre-pouvoir aujourd'hui comme hier!»

Leurre et... duperie

Ce furent là les propos d'entrée. Le lendemain matin, Loeiz Laurent, direc-

teur de l'I.N.S.E.E. à Rennes, notait que, depuis 1975 l'émigration bretonne semble être stoppée et parmi les causes il citait «le refus de s'en aller». La Bretagne, selon lui, s'est enrichie, ce qui ne l'empêche pas de subir la crise...

L. Laurent indiquait quelques voies inévitables pour sortir de la crise: «Les régions et les «pays» devront jouer un rôle dans la planification. Il faudra dire clairement ce qu'on fera des entreprises nationalisées et surtout de l'argent de l'État pour l'équipement public...».

Il est clair en effet, que si les collectivités territoriales n'ont pas leur juste part de l'argent public, la décentralisation sera un leurre...

A propos de «décentralisation», de «régionalisation», Herri Gourmelen rappellera l'importance «de poser comme préalable à l'élection des

Assemblées régionales de 1983, la reconnaissance par le gouvernement de la Bretagne à cinq départements. La situation de celle-ci, zone sous-développée de l'Europe périphérique, avec une identité historique et culturelle marquée, nécessite tout autant que pour la Corse, un statut spécial, que nous appelons autonomie.» Et dans le domaine des élections: «Le problème du cumul des mandats entre la députation à Paris et la fonction de Conseiller régional en Bretagne, risque d'aboutir à ce qu'il y ait deux sortes de conseillers: ceux à part entière car forts de leur statut «d'élus nationaux», et les autres, les conseillers de seconde zone.»

Un technicien agricole d'Ille-et-Vilaine décrivait le «modèle plus américain que breton qui s'est imposé dans l'élevage». Cette agriculture fortement tributaire du crédit et des marchés intérieurs a enrichi une frange de la paysannerie, mais fortement endettée et «prolétarisée» le plus grand nombre: «Un quart des exploitants empoche les trois-quarts des revenus. Ceci exprime assez clairement les fortes disparités au sein de la paysannerie bretonne.»

L'intervenant ne s'étonnait donc pas de voir entrer en scène «d'autres que la F.N.S.E.A.». Des agriculteurs de plus en plus nombreux découvrent, en effet, la duperie du discours unitaire de la F.N.S.E.A. L'orateur jugeait en outre les «libéraux» disqualifiés par le fait qu'ils sont «gros demandeurs de Crédits d'Etatisme + privé» n'est, en effet, qu'une façade qui masque le dirigisme d'Etat (plus financier que dogmatique).

Le technicien agricole marquait ensuite quelques éléments de la crise agricole: le gâchis de production et d'espace, la mauvaise qualité des produits, le réveil du Tiers-Monde, des

Empoigne

Un représentant du cabinet de M. Mexandeau. Guy Brun, était présent aux débats. Quand il fut question des radios locales, il n'a pas caché que c'est le règne de la foire d'empoigne, non seulement parmi les privés mais aussi parmi les candidats à une radio décentralisée publique. La tentation est grande de servir d'abord ceux... que l'on connaît mieux, c'est-à-dire Radio-France.

...et auto-critique

Quelques animateurs de radio privées locales étaient présents. Ils se sont plaints amèrement du manque de moyens (voir empoigne). Mais, honnêtes, ils ont fait leur autocritique: «Nous ne sommes pas bons. C'est un métier, il faudrait être formés...»



**SAINT-MARC
C.R.I.E.**

Service commercial, 41, rue St-Marc, Brest - Tél. 46.09.55
Service technique, 104 bis, rue St-Marc, Brest - Tél. 42.34.35

PRÉSENT
dans tous
les secteurs
de l'immobilier.

- **SAINT-MARC CONSTRUCTIONS**
 - construction de maisons
 - lotissement
 - appartement neuf
- **SAINT-MARC RÉNOVATION**
 - vente appartements rénovés
 - achat immeuble
 - travaux de rénovation aux particuliers
- **SAINT-MARC IMMOBILIER**
 - vente de votre bien
 - achat d'un bien
 - gérance - location - appartements - maisons
- **SAINT-MARC ENTREPRISE**
 - réfection de votre électricité
 - réfection de votre salle de bains
 - réfection de vos peintures, etc...

RÉGIONALISATION :
GASTON N'EN DORT PLUS...



consommateurs, des écologistes et aussi des paysans «laissés pour compte». C'est dans ce contexte que devra s'élaborer une «nouvelle agriculture».

Écrit populaire

Deux journalistes sont venus parler de la presse écrite (J. Pinvidic «Ouest-France») et de l'audio-visuel (L.M. Davy «FR3»).

L'écrit en Bretagne n'a pas un siècle d'existence vraiment populaire. Il s'est imposé comme une «répression culturelle» en pays bretonnant, puisqu'on n'a enseigné à écrire qu'en français. Le public est passif à l'égard de l'écrit. Les bénévoles de la plume (correspondants locaux) sont dans leur immense majorité «les notaires serviles des notables». Or ce sont eux qui tiennent la première place dans les deux grands de la presse écrite: «Ouest-France» 450.000 exemplaires sur les cinq départements et le «Télégramme» 180.000 exemplaires sur la Bretagne bretonnante.

Malheureusement, à de très rares exceptions près, les autres organes de presse ne produisent pas vraiment une information différente. Hebdomadaires et autres périodiques ne sont pas riches. Or il est question de leur imposer un taux de T.V.A. de 4%. Voici une mesure qui va tout-à-fait à l'encontre de toute idée de décentralisation et de pluralisme.

L'écrit populaire non inféodé aux classes dirigeantes reste à inventer. Il ne faudrait pas que la fiscalité le tue dans l'œuf.

«Qui accède à la télévision? Qu'est-ce qu'elle véhicule?... La télé régionale n'a pas changé!» clamait Louis-Marie Davy. Le journaliste est interchangeable

il a toujours les mêmes «phares»: la hiérarchie à Paris, les notables en province. Et selon le syndicaliste (S.N.J.) de FR3 il n'y a rien de bon à attendre de la séparation «chirurgicale» entre radio et télévision. Séparer le micro et la caméra publics, à l'heure où les chaînes nationales collaborent avec les grandes radios périphériques (émissions communes de plus en plus nombreuses) apparaît en effet comme un mauvais coup.

Dans la discussion, il a été dit qu'il ne fallait pas compter sur le «courrier des lecteurs-auditeurs-télespectateurs» pour que s'exerce le contrôle populaire sur les médias. Ce contrôle ne peut venir que d'une solide organisation des usagers en associations.

Yann Jégou (Skol an Emsav) devait ajouter un élément à la réflexion de Jean Pinvidic sur la «déculcation»: «On a réprimé le breton et les gens ont dû quitter la campagne pour la ville. Cela fait un double déracinement culturel...» Certes la culture reconquiert un peu de terrain, mais elle ne décollera pas de façon décisive par la seule volonté militante. Recettes, «il y a des moyens budgétaires nouveaux, mais à qui iront-ils? Les notables se moquent éperdument de la culture!» Alors vive «La Villette», n'est-ce pas? Et que crévent les provinces!

Après les exposés, les discussions ont été souvent confuses. Et cependant à l'heure des conclusions la nécessité impérieuse d'une vie associative forte a été rappelée. F.-X. Hutin avait fort justement fait remarquer que les «pères» de la Révolution en 1789 «se souciaient peu de réclamer le droit d'être informés, ils s'étaient emparés hardiment du pouvoir d'informer». Cela reste sans doute une bonne philosophie: On a les droits que l'on conquiert!

Jean Léonard

QUI N'EST PAS RÉGIONALISTE ?

Le 12 mai, à Quimper, la MPT de l'Odé, en clôture de son mois breton, organise un débat sur la régionalisation et la décentralisation, avec, devant une centaine de personnes, Marc Bécarn, ancien secrétaire d'état aux collectivités locales, Armand Kéravel, conseiller municipal PS de Brest, Jean Guéguénat, directeur du Peuple Breton.

Le premier, usant de sa qualité de sénateur, limitera son exposé aux aspects techniques de la loi Defferre — qu'il a votée — adossant de temps à autre au pouvoir des coups de patte attendus, essentiellement sur les incertitudes de la loi, mais montrant surtout que, quel que soit le pouvoir, un notable reste un notable: la principale question que doivent désormais se poser les élus locaux c'est: «à quelle porte faut-il frapper?»

Kéravel, pour sa part, illustrera les ambiguïtés socialistes; de longue date militant culturel, il est dans son parti l'un des représentants des tendances centrifuges, se réjouit de la déconcentration des pouvoirs, reconnaît qu'il n'est pas satisfait — loin s'en faut — et que, selon le rapport de forces qui apparaîtra au PS, la loi pourra aussi bien permettre un plus grand contrôle de l'état sur les régions et les départements.

Guéguénat distingue dans le comportement des socialistes la bonne volonté, qu'illustre Kéravel, de la volonté politique tout court — que personne n'illustre. Il souligne l'impossibilité qu'il y a en France, de par la construction même de l'état, à décentraliser, la question étant de savoir s'il faut laisser plus ou moins de mou dans la corde.

La soirée aura eu le mérite d'illustrer où se situe le clivage: il y a ceux qui abordent la régionalisation d'un point de vue quantitatif, Bécarn et Kéravel rappellent qu'ils ont tous deux appartenu au CELIB, discutent la quantité de bretonnité qui est en eux, entrent volontiers dans un débat qui consiste à savoir si la réunification de la Bretagne profiterait ou nuirait aux intérêts finistériens; il y a ceux qui se placent en rupture à ce type de débat, c'est le cas de l'UDB. Ce n'est pas toujours clair dans les esprits: en témoigne la question du meneur de jeu à Guéguénat: «pourquoi n'a-t-il pas prononcé le mot autonomie?» La réponse est pourtant claire: c'est un autre débat.

Nous ne sommes pas régionalistes.

Paul G.



EXPÉRIMENTATION SOCIALE

CLASSE DE RIVIÈRE :

A l'école de l'environnement

« Deux garde-pêche marchaient dans l'eau, protégés du courant électrique par des gants et des cuissardes, et promenaient l'électrode tout au long de la rivière. Les poissons, assommés par une décharge électrique, étaient récupérés dans une épuisette. 107 truites ont été pêchées. Certaines étaient gardées à l'école, les autres étant rejetées dans la rivière ».

Cet extrait du compte-rendu d'une journée passée en partie au bord de l'eau, figure au tableau d'une des salles de l'école primaire publique de Belle-Isle-en-Terre. Une salle tapissée de cartes, de montages photos avec textes de commentaires, et dont le sol est jonché d'une appréciable quantité de paires de bottes.

Cet après-midi, direction le Guer, sur la route de Gurnuhuel. Le temps frôle la canicule. La leçon a pour thème : insectes et larves aquatiques. Courte introduction de l'animateur de ces journées et la meute est lâchée, crayon et carnet ou bien épuisette en main. Loches, sangsues, porte-bois sont délogés de leurs abris de cailloux et d'herbes, pour gagner leurs nouvelles demeures : des

bocaux. Quelques bains de pied impromptus rafraîchissent l'ardeur écolière (et surtout ludique) de cette cinquantaine de gosses (aujourd'hui, il y a trois classes) de 11 à 13 ans.

Paul Mahé (instituteur et directeur de l'école) et ses collègues n'ont pas à trop user de leur autorité pour conduire le travail. Les cris et les accrochages entre ces pré-ados ne durent que l'espace d'un instant, garçons et filles étant manifestement motivés par leur tâche.

D'autant plus que celle-ci s'étend sur une quinzaine de jours, du 10 au 22 mai. Elle a pour nom « classe de rivière ». Basée à Belle-Isle-en-Terre, elle est animée par Gilles Huet, l'un des permanents de l'A.P.P.S.B. (1). Au menu

quotidien : on bosse sur le terrain, on récolte, les deux classes tenant un journal de bord ou constituant un panneau d'exposition, ceci en alternance. Revue de presse également. « Elle est faite chaque jour, pour montrer aux enfants que hors de leur classe, des problèmes de l'eau existent aussi », dit Gilles Huet. « Sur les quatre articles découpés avant-hier dans les journaux régionaux ou nationaux, trois traitaient de pollution ».

Pour l'A.P.P.S.B., trois raisons ont présidé au choix de Belle-Isle. D'abord le fait que le directeur de l'école est motivé par l'expérience. Ensuite, la floraison des rivières dans le coin. Quant à la troisième raison : « C'est une opportunité. L'école actuelle va prochainement être transférée dans une groupe scolaire neuf. Il faudra trouver une utilisation à ces locaux. Pourquoi ne pas créer à Belle-Isle une structure qui pourrait accueillir tout au long de l'année, à l'échelle de la Bretagne, des classes de rivières ? Pour ce centre permanent, les sources de financement envisageables seraient l'auto-financement

Opération

« Antenne 2 »

« Le Peuple Breton »

A l'occasion d'une série de reportages sur les canaux bretons effectués par les journalistes de « C'est la vie » (diffusée quotidiennement sur « Antenne 2 »), la Rédaction de cette émission s'est associée avec celle du « Peuple Breton ». Elles ont mis leurs efforts en commun pour traiter plusieurs sujets portant sur la vallée du Guic et du Leguer. Dans ce numéro du « Peuple Breton », c'est d'expérimentation sociale qu'il s'agit avec un article sur les classes de rivières. Sur « Antenne 2 », l'émission (devant être diffusée le vendredi 2 juillet) portera sur la consommation d'eau potable tirée de ces rivières, ainsi que sur le cadre de vie. Autre date à signaler : le 4 juin, à Plouaret, se tiendra une soirée d'information consommateurs de la région, avec notamment des interventions de Jean-Claude Pierre, président de l'A.P.P.S.B.

bien sûr, le Conseil général et les ministères concernés. Durant ces deux semaines, nous venons démontrer qu'une telle création est possible, et plus que souhaitable ».

C'est l'an passé qu'une expérience de ce type a démarré à Langonned : « A notre connaissance, c'était la première classe dans l'hexagone, où tout le travail était exclusivement centré sur et à partir de la rivière ».

Gilles Huet explique ensuite l'originalité de la démarche : les classes de rivière vont s'adresser à des enfants qui habitent le coin, afin de leur faire découvrir un milieu proche (et non lointain, comme pour les classes de neige ou de mer, qui laissent peu de traces dans l'esprit des gosses parce que vite replongés dans un

milieu totalement différent) qu'ils connaissent mal : en se rendant à leur école, les élèves ne savaient pas jusqu'à présent distinguer le Guic du Leguer, qui passent dans la ville. Maintenant, si. Et ils commencent aussi à comprendre le lien quotidien qui existe entre la rivière et eux.

La classe de rivière, c'est donc ce travail d'approche, de préparation, et surtout de suivi qui doit contribuer à ce que ces futurs adultes adoptent une nouvelle forme de civisme. Selon Gilles Huet : « A terme, c'est former des citoyens un peu plus responsables qui soient capables d'aider, en tant que consommateurs, à la gestion de leurs ressources en eau — du Leguer ou de toute autre rivière. En ce qui concerne l'A.P.P.S.B., c'est aussi une facette importante de son combat pour la protection des ressources en question : les batailles juridiques, les opérations de nettoyage de rivières, les campagnes d'informations sur la pollution étant d'autres aspects de l'action de l'association ».

*
* *

Avec la proximité des abattoirs Tilly qui en font voir de toutes les couleurs aux rivières de la vallée du Leguer (2), l'installation d'une classe de ce type et, à plus forte raison la mise en route d'un centre permanent, sont-elles le fait du hasard ? Pour l'A.P.P.S.B. (qui mène par ailleurs des interventions appuyées contre la pollution causée par l'entreprise de Guerlesquin), pas de lien particulier, cette expérience, de par son caractère d'exemplarité, pouvant tout-à-fait se dérouler en un autre lieu breton. Il n'empêche que dans cette région, les populations riveraines étant sollicitées par les nuisances industrielles, des classes de rivières y sont plus que bienvenues. Rien ne vaut la formation sur le tas, dit-on. Eh bien, quand on y habite sur ce tas, et qu'il est menacé, la formation ne peut être que hautement profitable.

Pierre Gallais

(1) Association pour la protection des salmonidés en Bretagne, 1, rue des Primevères, 56530 Queven — (2) Lire le « Peuple Breton » de février 82.



Le Peuple Breton

ABONNEZ-VOUS

LE PEUPLE BRETON

B.P. 304
29273 BREST CEDEX

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
 - ordinaire : 70 F (1)
 - de soutien à partir de : 90 F (1)
 - étranger : 85 F (1)
 - étranger par avion : 105F (1)
- à partir du N° inclus

- Ci-joint le règlement par
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

POBL VREIZH

en langue bretonne

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
 - ordinaire : 50 F (1)
 - de soutien à partir de : 60 F (1)
 - étranger : 60 F (1)
 - étranger par avion : 75 F (1)
- à partir du N° inclus

- Ci-joint le règlement par
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)

C.C.P. RENNES 2746-79

(1) Rayer la mention inutile

DISQUES



ARFOLK

SRE, 14, passage du Blavet - 56100 LORIENT - Tél. 21.23.91

NOUVEAUTÉS :

MILLADOIRO (Folk Galicien)

Théodore BOTREL

CHANTS DE MARINS par les GABIERES D'ARTIMON
BAGADOU 41° R.I.

CHANTS et DANSES d'IRLANDE

CHANTS et DANSES du PAYS DE GALLES

HERBIN
cuisine et salle de bain



Si vous voulez travailler rationnellement dans votre future CUISINE, il faut que les différents aménagements y soient disposés de façon intelligente. A la suite de nombreux essais, d'études et d'expériences pratiques, de stricts critères d'aménagement ont été définis. Ceux-ci devront être pris en compte lors de l'étude de votre cuisine. Un seul partenaire travaille selon ces principes :

JEAN-PIERRE HERBIN



90, av. de la Libération
29000 QUIMPER
Téléphone : (98) 90.60.81

LIBERTY

BAR - SNACK

Consommations de 1^{er} choix

Musique tous les soirs

Tél. (98) 40.90.92

3, rue Jacques-Cartier
35400 SAINT-MALO

LE MANHATTAN

BAR

26, Rue de l'Harteloire - BREST

Téléphone : 44.24.22

Ouverture 18 heures
Fermé le Dimanche

BAR - CRÊPERIE

"CHEZ TOM"

Guinness et Gueuze à la pression

18, rue Notre-Dame - 29260 LESNEVEN

Tél. 83.15.14

Dégustation à l'étage - Crêpes à emporter

HENAULT

Photo - Ciné

5, place Le Flô

LESNEVEN

Tél. 83.00.15

LA LEONARDE

Société Coopérative

...Ses Produits Bretons

de la Qualité et des Prix...

40 Magasins à Votre Service dans le Léon

Livraisons gratuites à domicile

Tél. 40.41.03 PLABENNEC

Décentralisation

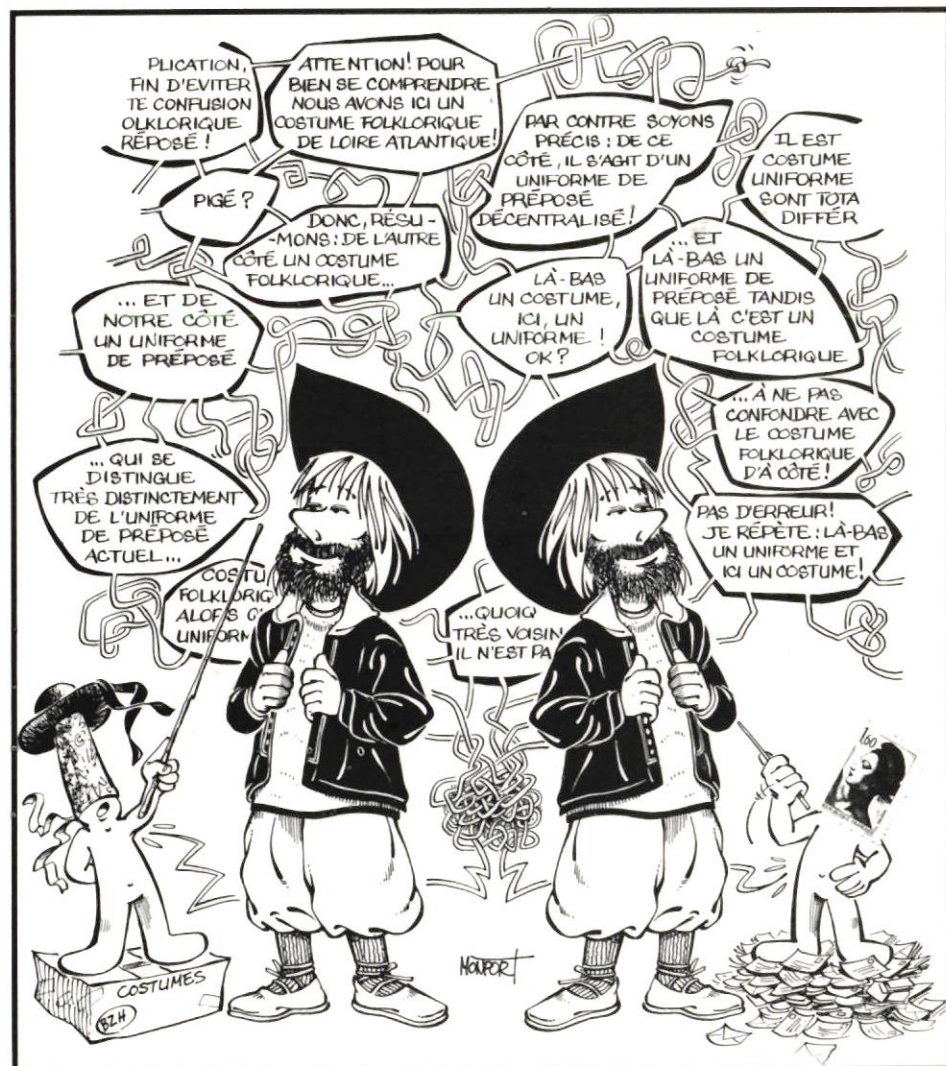
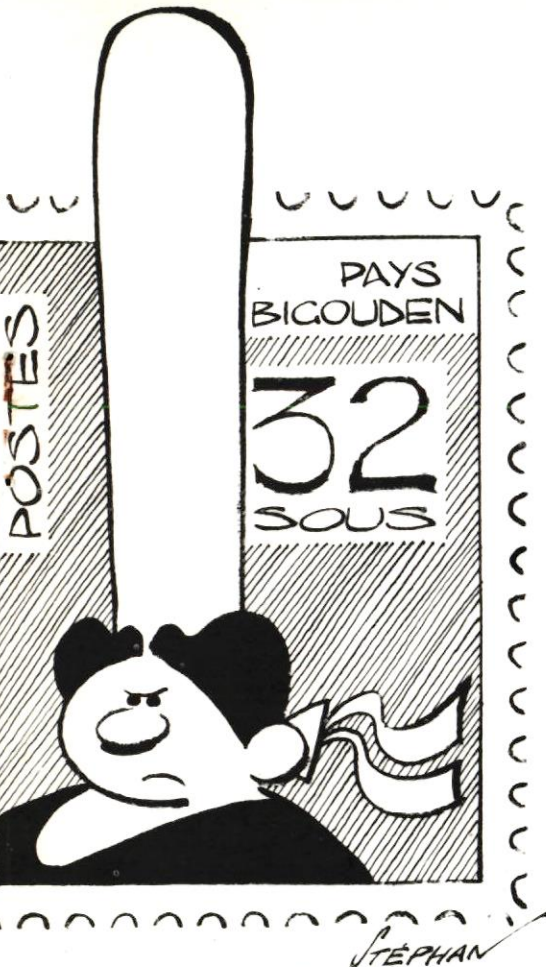
Les P.T.T. anticipent sur la loi de décentralisation présentée sous peu au Parlement. La tenue des préposés sera désormais adaptée aux particularismes régionaux. Les choix des uniformes s'inspireront largement des costumes folkloriques.

La coupure de presse ci-dessus est extraite de la revue des postes « Messages des P.T.T. » (N° 135, avril 82). Canular ou pas, on tient à prendre nos précautions : on ne sait jamais, des fois que ça deviendrait officiel. Aussi avons-nous fait appel à nos dessinateurs qui se sont fait un plaisir de nous adresser leurs suggestions (dont on conviendra qu'elles ne manquent pas de cachet) pour un éventuel costume de postier(ère) breton(ne). Histoire, si elles sont adoptées par le ministère concerné, de mettre un peu d'animation dans la technocratie ambiante...

**Le Facteur
était habillé
en Breton.**

et si demain vous
n'avez pas résilié votre
abonnement à France-3





AVANT DE DECIDER DECOUPEZ



le mobilier, ça s'achète
la cuisine intégrée,
« ça se construit »

vous avez droit à « Votre Cuisine »,
allez droit au spécialiste, consultez

Guide de la Cuisine

LE RÉSEAU NATIONAL DE PROFESSIONNELS

BON pour le « GUIDE de la CUISINE INTÉGRÉE »
36 pages qui expliquent TOUT
SUR LES CUISINES DE CUISINISTES

M, Mme, Mlle _____ Ville _____
Adresse _____ Profession _____
Code Postal _____ Tél. _____

Veillez m'adresser un bulletin gratuit de Parrainage qui me permettra de bénéficier d'un CADEAU
conséquent (sans engagement, quel qu'il soit) chaque fois que vous installerez une cuisine chez
l'une des personnes dont je vous aurai communiqué l'adresse.

Guide de la Cuisine a choisi le Spécialiste
CUISINE-D'ARMOR

51, rue St-Marc - 29200 BREST - tél. 80.33.01



UN CADEAU ENTRE BRETONS

Offre exceptionnelle valable du 11 mai au 30 juin 1982.
Cette offre exceptionnelle n'est pas cumulable
avec les tarifs "excursions 3 jours" et groupes.
Il est obligatoire de réserver son voyage
aller-retour au plus tard 3 jours avant
le départ.

100 F
de réduction
par personne sur vos
aller-retour sur nos
lignes Angleterre
et Irlande.



brittany ferries
VOTRE COMPAGNIE

100 F de réduction par personne contre retour de ce coupon.
Pour bénéficier de cette offre, envoyez obligatoirement ce coupon à
Brittany Ferries BP 72-292-11 Roscoff Tél (098) 69 07 20. Vous recevrez
vos chèques cadeaux de 100 F négociables chez Brittany Ferries
et dans les agences de voyages.

Nom : _____ Adresse : _____

82-52-B

DOSSIER PAYS BASQUE NORD

Plus loin et ailleurs...

Ce dossier a été constitué au cours d'une semaine passée au Pays Basque Nord, semaine privilégiée il est vrai, puisque située entre la marche sur Latché, le 21 février, et la manifestation de Bayonne, le 27 du même mois. Dossier subjectif constitué grâce aux liens déjà tissés personnellement avec des militants basques mais aussi parce que l'UDB

et le «Peuple Breton» sont connus au Pays Basque Nord, en particulier parmi les anciens d'EHAS. J'assume pleinement la subjectivité et les limites de ce dossier qui présente cependant l'avantage d'aller plus loin et ailleurs que bien des articles éphémères écrits après un attentat. Aux lecteurs du «Peuple Breton» de juger et de réagir. La première partie du dossier est consacrée ce mois-ci à la langue basque.

Gilles Morin.

LA CAMPAGNE DE SEASKA

Les Ikastolak, en Pays Basque, sont les équivalents des écoles Diwan en Bretagne. Leur fonctionnement est comparable, comme elles ont en commun leur non-reconnaissance par l'Education nationale. Jean-Louis Maitia, président de «Seaska», Fédération des Ikastolak du Pays Basque Nord, répond aux questions de Gilles Morin.

Gilles Morin: Vous organisez aujourd'hui une grande manifestation à Bayonne mais le combat de «SEASKA» ne date pas d'aujourd'hui?

Jean-Louis Maitia: Effectivement, nous menons un combat depuis 13 ans, mais nos interlocuteurs étaient jusque-là les représentants de la droite réactionnaire qui refusaient absolument toute prise en compte de la légalisation de l'enseignement en Basque. En fait, tous les projets de partis de droite par rapport à la langue basque, au mieux se proposaient d'augmenter les cours dans le système scolaire existant. Seul jusqu'au 10 mai, le parti socialiste avait élaboré une proposition de loi (le projet Le Pensec-Laurissegues) qui prévoyait l'intégration dans le système éducatif d'un enseignement du basque à titre expérimental.

Un espoir naissait

G. M.: Qu'est-ce que le 10 mai vous a apporté?

J.-L. M.: Pour nous, le 10 mai c'était un événement important; le pouvoir changeait, un espoir naissait, des personnes ayant publiquement fait paraître la possibilité d'une légalisation de l'enseignement en basque parvenaient au pouvoir et c'est pourquoi nous nous sommes dirigés vers les instances politiques socialistes; et en particulier vers le député Laurissegues. Celui-ci nous a écoutés mais il nous a répondu qu'il ne

s'occupait plus de la question des peuples et cultures de France, étant devenu questeur à l'Assemblée Nationale. Il nous a quand même indiqué les personnes que nous pourrions toucher dans les Administrations.

G. M.: Vous avez pourtant un nouveau Député socialiste au Pays Basque?

J.-L. M.: Effectivement, mais il ne vit pas le problème culturel basque et je dirais même qu'il ne le comprend pas. Bien sûr, il est moins ouvertement hostile aux Ikastolak que son prédécesseur de droite, mais nous aurions aimé être mieux compris et aidés. On a davantage cru dans les démarches que nous avons effectuées en direction du Ministère de l'Education Nationale dès le mois d'octobre en adressant des dossiers pour faire connaître nos réalisations et revendications et en demandant un rendez-vous. Mais à la fin de l'année 1981, nous n'avions toujours pas reçu de réponse du Ministre.

G. M.: C'est là que vous avez décidé de lancer une grande campagne de sensibilisation de l'opinion?

J.-L. M.: En fait, nous avons attendu le dimanche 24 janvier 1982 pour convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire qui a réuni plus de 350 personnes. C'est là que nous avons décidé une première série d'actions qui aboutissent aujourd'hui à cette grande manifestation de Bayonne. Nous avons pris cette décision après avoir constaté

que nous n'avions reçu aucune réponse à nos démarches antérieures, non seulement auprès du Ministère mais aussi auprès du Recteur de l'Académie de Bordeaux.

G. M.: Comment avez-vous planifié cette série d'actions?

J.-L. M.: D'abord, nous avons organisé une campagne de pétitions en faveur de nos revendications qui a recueilli dans les 8000 signatures dont celles de nombreux conseillers municipaux, de quelques conseils municipaux en entier et quelques conseillers généraux. Ces élus sont de différents horizons politiques mais en majorité de gauche. Une vingtaine d'Associations culturelles ont aussi signé en tant que telles la pétition. Cette convergence a été facilitée par l'organisation d'Assises sur la langue et la culture basques qui sont arrivées aux mêmes conclusions que les nôtres, à savoir la création, pour l'ensemble du Pays Basque d'un nouveau service public d'éducation unique et renoué. Ce service public comporterait deux branches: une où l'enseignement se fait en français, avec apprentissage efficace du basque, l'autre où l'enseignement se fait en basque, avec apprentissage efficace du français.

G. M.: Et les Syndicats et les partis politiques?

J.-L. M.: Avec le S.N.I., nous avons une très importante divergence de vues car il est en fait opposé à toutes nos revendications. Des instituteurs condamnent à la base cette position; une centaine d'entre eux auraient même signé à titre personnel notre pétition mais la direction n'en tient pas compte pour l'instant. Par contre, la CFDT a pris position en faveur de nos revendications ainsi que certains partis comme le PSU, la LCR, et le PCML.

Au Pays Basque, même, la situation politique est en pleine évolution, certains groupes locaux étant en train de se structurer ou de se restructurer. Les groupes suivants nous ont apporté leur appui: le collectif IZAN, le mouvement MENDE BERRI et le groupe HERRI-TALDEAK.

PORT DE PLAISANCE DU MOULIN-BLANC



Le Grand Pavois

BAR - RESTAURANT GASTRONOMIQUE
SPÉCIALITÉS DE FRUITS DE MER

La PIZZERIA avec sa carte de Snack

Port de Plaisance du Moulin-Blanc - 29200 BREST - Tél. 02.27.83

ouvert tous les jours

Sur le port une nouveauté

CRÊPERIE DES PLAISANCIERS

Crêpes - Coupes de glace

Kig ha farz tous les week-end

Port du Moulin-Blanc — NOUVEAU



«LA MAISON DU BATEAU»

Bateaux - Accastillage - Moteur
Vêtements - Planches à voile



88, rue Jean-Jaurès - BREST - Tél. 44.34.96
NOS SPÉCIALITÉS DE CAFÉS FINS

SNACK-BAR - HOTEL

L'EPOQUE

Monsieur et Madame Guy Colliou

15, rue du Four

LESNEVEN



habillez vous
suivant
votre style...

AUX
VETEMENTS

Laurans

BREST • PLOUGUERNEAU • LESNEVEN

Bonnes paroles

G. M.: Après cette campagne de pétitions, quelle a été votre seconde étape ?

J.-L. M.: Nous avons intensifié notre action pour avoir un rendez-vous avec le Ministère de l'Education. Nous avons recherché la signature des maires des communes où les IKASTOLAK sont implantées et leur avons demandé d'envoyer des lettres ou des télégrammes à Savary pour qu'il nous reçoive. Au même moment, nous avons envoyé des centaines de lettres individuelles et de télégrammes allant dans le même sens. Nous avons fait aussi intervenir le Député Socialiste et finalement nous avons été reçus au Ministère de l'Education, le 16 février dernier.

G. M.: Par le Ministre ?

J.-L. M.: Non, par le Directeur des Ecoles, et l'entretien qu'il a accordé à cinq représentants de notre Fédération a duré trois heures. En fait, cela a été pratiquement un dialogue de sourds. On nous a gavés de bonnes paroles et intentions, mais le Directeur des Ecoles a dit non à la double filière, non à la prise en charge de notre financement, non à la création d'une commission bilatérale pour mettre sur pied l'enseignement en langue basque à l'intérieur du service public d'éducation. Nous avons retenu que la politique actuelle semble tournée, pour les régions concernées, non vers un enseignement en la langue mais vers un apprentissage et un enseignement limité de la langue et même davantage vers un enseignement de la culture régionale, ce qui serait un enterrement de première classe si on évacuait la langue de la culture. En fait, le Directeur des Ecoles du Ministère nous a semblé épouser les idées du SNI, ce qui nous a bien déçus.

G. M.: Qu'avez-vous décidé après cette entrevue ?

J.-L. M.: Eh bien ! Nous avons occupé à une trentaine l'Inspection Départementale de l'Education Nationale de Bayonne, d'où les flics sont venus nous déloger durant la nuit avec des forces disproportionnées. Au même moment, 70 autres personnes occupaient l'Inspection du Travail de Bayonne qui nous avait refusé à deux reprises, sous des prétextes à chaque fois différents, masquant en fait un refus politique, la création de quatorze emplois, d'initiative locale. Ce second groupe a été délogé au cours de la même nuit, sans sommations et à coups de gaz lacrymogènes.

G. M.: Ensuite, vous avez décidé la marche vers Latché ?

J.-L. M.: Effectivement, dimanche dernier, nous nous sommes retrouvés environ 1500 avec des représentants des écoles occitanes «calandretta» devant la résidence secondaire du Président de la République. Quatre d'entre nous avons été reçus trois quarts d'heure par Madame Mitterrand qui nous a précisé qu'elle n'avait aucun pouvoir politique mais qu'elle nous assurait que le Président de la République aurait notre dossier dès le lendemain sur son bureau. Bien sûr, rien de concret là non plus, mais c'est une journée qui a été très importante pour nous, grâce à la répercussion publicitaire dont

RENCONTRE AVEC UR, 9 ANS :

« Grâce à nous, le basque ne va pas mourir »

Alors, tu es toujours dans une ikastola ?

Toujours ouais; toujours, toujours. On est 66 enfants dans mon école aujourd'hui. Avant on était moins et c'est bien qu'on soit de plus en plus nombreux à apprendre le basque.

Tu te plais à l'ikastola ?

Oui, beaucoup.

Pourquoi ?

On peut beaucoup réfléchir; on apprend bien. D'abord, je n'apprenais que le basque et maintenant j'apprends aussi le français. L'ambiance est très bonne et les instituteurs bons et gentils.

Tu aimes le français ?

Je préfère le basque mais je connais le français. Je peux le parler sans problèmes et je suis en train d'apprendre à l'écrire.

Tu connais aussi l'espagnol ?

Oui, je l'ai appris en l'entendant dans un petit village, Miravalles, qui se trouve à 12 kms de Bilbao. J'y ai vécu durant



ENBATA

La marche sur Latché, propriété landaise de F. Mitterrand.

trois mois il y a quatre ans. C'est bien aussi l'espagnol et puis ça peut servir en Amérique Latine, au Mexique par exemple.

Je remarque que tu écoutes une émission en basque à la radio. Cela t'arrive souvent ?

Oui, j'aime surtout Radio-Adour. Les émissions sont bien et puis c'est basque. Et puis Alexandre le Directeur, informe sur les livres et les disques basques, il donne des nouvelles sur l'ikastola et il dit aussi quand il y a des problèmes au pays basque.

Tu es allé au Latché ?

Moi, je voulais aller avec mes copains mais mon père a préféré aller à la mascarade à Muskildi; mais aujourd'hui je vais manifester.

A part la langue tu aimes aussi les chants, la musique ?

Bien sûr. J'aime bien par exemple la

musique de Xixupika et j'adore les chansons en basque de Jojo et Bernadette qui sont deux jeunes d'ici, de 12 et de 14 ans, qui chantent très bien.

Finalement, tu préfères le basque, le français ou l'espagnol ?

Le basque !

C'est vrai ? Tu es sincère ?

Bien sûr que c'est vrai. Le basque est plus facile. Je me sens mieux en basque. Mais ça ne veut pas dire que je rejette les autres langues. Ainsi, l'anglais m'intéresse et je commence à en apprendre des mots sur une cassette. Ce qui est bien c'est de connaître le basque qui est la langue de notre pays, ici, à Bayonne, comme en Espagne, et d'autres langues. Le basque c'est très important car sans la langue on ne serait plus vraiment basque. Et grâce à nous, les jeunes, le basque ne va pas mourir.

Propos recueillis par G.M.

(Fin de l'entretien avec J.L. Maitia)

nous avons bénéficié en Pays Basque, bien sûr, mais aussi en Aquitaine et même au niveau national.

D'abord à la base

G. M.: Cette marche d'aujourd'hui dans les rues de Bayonne constitue un pas de plus ?

J.-L. M.: En effet, nous voulons montrer que nous ne nous arrêterons pas tant que nos revendications ne seront pas satisfaites. Nous ne demandons pas un privilège mais simplement le respect du droit à la vie pour toute langue. C'est notre troisième grande manifestation. La première, il y a quatre ans, avait été organisée suite à l'interdiction de l'ouverture d'une ikastola primaire à Saint-Palais et elle avait regroupé 3000 personnes. Ensuite, une autre manifestation avait réuni presque autant de monde pour protester contre l'interdiction du match de foot-ball Nantes-Saint-Sébastien. Aujourd'hui, nous sommes bien sûr un peu moins nombreux, cependant il est très important de signaler que c'est la première fois qu'une manifestation est organisée non contre une répression, mais pour appuyer nos positions, ce qui est bien sûr moins mobilisateur mais plus révélateur sur les motivations des manifestations. Et puis, ne perdons pas de vue que le Pays Bas-

que Nord est très petit comparativement à la Bretagne; il y a 250.000 habitants dont 80.000 à 100.000 Bascophones sur une zone géographique restreinte.

G. M.: Et maintenant, qu'allez-vous faire ?

J.-L. M.: Dans une campagne comme cela, si aucun résultat concret n'apparaît c'est la preuve manifeste du manque de désir du Pouvoir de tenir compte de revendications légitimes. Nous ne pourrions pas décider une autre forme d'action sans une autre Assemblée Générale Extraordinaire. Il est d'ailleurs nécessaire que nous nous retrouvions tous ensemble afin d'élaborer un nouveau plan de campagne. Ce n'est pas à un Bureau Exécutif ni même à un Comité Directeur de déterminer la ligne d'action. Depuis le début de son existence, «SEASKA» est une fédération au fonctionnement démocratique. Aujourd'hui, nous représentons avec les parents, les enfants, les enseignants plus de 2000 personnes. Il est indispensable de faire circuler d'abord les idées à la base avant d'entreprendre une ligne d'action au niveau du Comité Directeur. Cela permet de savoir ce que les gens pensent et de ne pas avoir des idées trop avant-gardistes ou trop restrictives par rapport aux possibilités. Ce qui est sûr, c'est que, plus que jamais, nous sommes tous bien décidés à continuer le combat.

Interview réalisée
par Gilles Morin.

IKASTOLAK : DES CHIFFRES

600 enfants scolarisés, 59 salariés, 29 écoles maternelles, 7 écoles primaires, 1 école secondaire.

Une situation financière préoccupante: sur un budget total de 5.000.000 de F., les subventions ne représentent que 468.000F se décomposant ainsi: Conseil Général 318.000F.; Municipalités 150.000 F.

Au titre de l'aide à l'emploi SEASKA n'a obtenu que 284.000F sur les 500.000F demandés et 71.000F ont été octroyés au titre de l'aide à la formation.

Le déficit actuel est de l'ordre de 700.000F, les écoles primaires et l'école secondaire ayant alourdi les charges salariales. C'est que le principe de l'unicité du maître a été écarté au profit d'un enseignement en basque par un maître spécifique et d'un apprentissage du français par un second instituteur devant être lui aussi un bon bascophone. Chaque instituteur ne touche que 2830F nets par mois qui sont versés par la fédération, la solidarité étant le mode de fonctionnement entre toutes les écoles.

TAHITI

Un peuple méprisé ou l'injustice sous le soleil

Patrick Maury et Gilbert Nicolas ont assisté au procès des Tahitiens jugés par la cour d'as-

sises des Yvelines. A Versailles, plus précisément, qui est au bas mot à 18.000 km de Papeete...

Elle se déroule en deux actes. *Premier acte*: cour criminelle de Papeete (Polynésie) du 11 au 14 mai 1979. Cette cour est vraiment le symbole de la justice coloniale française et de l'impérialisme de l'Hexagone sous couvert de raison d'Etat. Après un réquisitoire sans nuance: «*Il ne faut pas que le peuple français - au nom duquel tout jugement est prononcé - fasse couler le sang tahitien, je leur laisse à eux (designant le banc des accusés) le soin de le faire*», le procureur réclamait: Prison à perpétuité pour 1) Tauhiro, 2) Chapman, 3) Teave; 20 ans pour 4) Temarii, 5) Orirau; 15 ans pour 6) Seigel; 10 à 15 ans pour 7) Hataouoho; 5 ans pour 8) Kapikura.

Cela s'est traduit, à l'énoncé des peines et dans l'ordre des noms ci-dessus évoqués: 1) Travaux forcés à perpétuité peine «*afflictive et infamante*», 2 et 3) 20 ans de réclusion. 4) 18 ans. 5) 12 ans et 10 ans d'interdiction de séjour (paradoxe absurde pour quelqu'un qui lutte pour l'indépendance de son pays. 6 et 7) 15 ans de réclusion. 8) 5

ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour.

Ces peines sanctionnaient le meurtre, absolument involontaire d'un gardien de la prison de Nuutania à Papeete et la mutinerie qui s'en suivit, le projet des mutins était, après s'être rendus maîtres de la prison de prendre des hautes personnalités en otages et de les «*négo-cier*» contre l'arrêt des essais nucléaires et l'indépendance de la Polynésie.

Deuxième acte: 19 au 24 avril 1982. Jugement en cassation devant la cour d'assises des Yvelines à Versailles (à 18.000 km de Papeete). Verdict rendu à 0 h 30 le dimanche matin après des délibérations ayant duré près de neuf heures. Immanuel Tauhiro (10 ans de réclusion), Pierre Teave et Oscar Chapman (7 ans de réclusion), Jean-Claude Temarii (7 ans), Yves Orirau (5 ans d'emprisonnement), Antoine Houtaouoho et Félix Kapikura (4 ans d'emprisonnement). Félix sort libre à 2 heures du matin.



Félix Kapikura

D.R.

Que s'est-il donc passé entre les deux actes d'un procès peu banal? Il s'est passé près de trois ans et il s'est passé surtout une prise de conscience (voir encadré).

Des hommes nouveaux

Ce qui nous a le plus touché à la rencontre de ces hommes c'est leur immense détresse due à leur solitude, à leur isolement, à l'éloignement de leur pays: «*Ma terre me manque beaucoup*» (E. Tauhiro), à la coupure d'avec leur peuple, d'avec leurs racines. Détresse encore parce qu'ils répètent sans relâche que le système que la France a institué en Polynésie n'a rien à voir avec leur civilisation; parce qu'ils ont compris qu'ils sont les victimes du colonialisme atomique français qui se perpétue de nos jours comme un défi à l'histoire. Tout cela ils le ressentent et le comprennent et le vivent. Et c'est bien parce qu'ils ont su transmettre ce message dans la transparence de leur vie que juges et jurés ont été convaincus. L'engagement absolu de Frantz Fanon, «*en tant qu'homme je m'engage à affronter le risque de l'anéantissement pour que 2 ou 3 vérités jettent sur le monde leurs clartés essentielles*», est vécu par ces amis Tahitiens chaque jour malgré la prison, malgré l'exil. C'est pourquoi, ils peuvent affirmer avec F. Fanon toujours «*que jamais l'instrument (la bombe atomique et la monoculture du nucléaire en Polynésie) ne domine l'homme. Que cesse à jamais l'asservissement de l'homme par l'homme*».

Nous ne saurions mieux conclure et traduire le climat de ce qui s'est passé à Versailles, mieux retracer l'ambiance, mieux dire comment la fonction des jurés a été exercée de manière intelligente — bien qu'ils soient «*coincés*» parce que représentant la justice française — mieux rapporter ces chants de prévenus après l'énoncé du jugement, ces embrassades avec les avocats, les amis, mieux être dans une espérance



retrouvée et une fraternité vécue qu'en rapportant ces lignes du « Monde » (25/4/82): « *Le procès devint politique. Les accusés des victimes; leur dignité, une force. Quand les huit mutins de la prison de Nuutania se levèrent l'un après l'autre, la pitié des jurés pour ces paumés du bout du monde tourna en mauvaise conscience, les circonstances atténuantes qu'ils leur accordaient volontiers jusque là s'effacèrent devant une seule cause aggravante: la présence française en Polynésie* ». Les plaidoiries déjà avaient renversé le cours du procès: Tahiti, un déchet de l'empire colonial où à cause de Mururoa plus personne ne vivra, plus rien ne sera comme avant; la nouvelle cythère de Bougainville contrainte d'accueillir pour les besoins de la force de frappe le CEP et les retombées radio-actives qui entraînent de non moins graves retombées économiques et sociales; les métropolitains d'une richesse insolente, les pauvres toujours plus pauvres ne léchant que des vitrines où regorge le luxe offert à des fonctionnaires surpayés « *L'homme blanc impose sa loi s'exerçant là au tir de la mort* » avait expliqué Maître Leclerc.

Et les jurés avaient appris, au fil des plaidoiries que si la France n'est pas

mauvaise fille elle sait aussi se conduire en puissance impérialiste et ne connaître que la morale des vainqueurs: « *Il ne faut pas* » avait dit Maître Jean-Jacques de Félice, « *qu'il y ait un double discours: les droits de l'homme à Cancun ou à Mexico et ici le mépris d'un peuple qui aspire à la liberté* ». Les jurés avaient écouté la souffrance des Polynésiens, les bidonvilles sous les fleurs, l'injustice sous le soleil. Et l'on entendit dans ce monde menacé la mutinerie comme un cri de désespoir, un sursaut de dignité.

On avait alors expliqué... trop de répression et leur terre, la terre des ancêtres stérilisée comme si l'océan allait les engloutir. « *Ils portent en eux le poids d'un monde qui se défait, l'angoisse de ne plus s'appartenir, la présence d'une agression que Mururoa, la bombe - le poison comme ils l'appellent symbolise clairement* ». Alors chacun se lève et parle longuement: « *Il n'y a plus de poisson dans le Lagon. Si la bombe n'est pas dangereuse pourquoi ne pas l'expérimenter à Paris?* ».

Patrick Maury,
Gilbert Nicolas.

Renseignements auprès des comités de soutien: Gilbert Nicolas, 15, rue du Palais, 29000 Quimper ou Mireille et Alain Demay, La Gatière, 35320 Le Sel de Bretagne.

UN PRODUIT EXOTIQUE FABRIQUÉ PAR LES OCCIDENTAUX

Voici quelques extraits d'un commentaire présenté récemment sur les ondes d'une radio libre par M. Roland Jeanneret, pasteur en retraite.

« Un des meilleurs connaisseurs du Pacifique Sud de retour de Tahiti écrivait dès 1975 dans le Monde: « Tahiti va devenir méchante ». La succession à Papeete des affaires criminelles à caractère politique (1972 vol d'armes dans une caserne — janvier 79, jugement de 7 indépendantistes — mai 79, jugement des mutins), le montre bien (...).

L'implantation du CEP (Centre d'Expérimentations Nucléaires du Pacifique) en 1963 a provoqué là-bas un bouleversement inimaginable, un boom économique qui a profité avant tout aux classes dirigeantes et possédantes, à d'autres aussi bien sûr qui arrivant souvent de leurs îles lointaines (Polynésie « française »: quatre millions de kilomètres carrés) afin de travailler « pour la bombe » pouvaient se payer le cinéma, la radio, la voiture... pour s'apercevoir trop tard qu'ils n'étaient que les victimes d'une prolétarisation dont les conséquences apparaissent chez leurs enfants: des milliers de jeunes aujourd'hui sans travail et sans avenir (...).

D'autre part, après l'injustice des retombées financières du CEP, il y a

le danger des retombées radioactives des 41 essais aériens et, depuis 1975, les dangers provenant des essais souterrains qui continuent à Mururoa (accidents graves en 79 puis 81).

En Polynésie ce sont évidemment les jeunes qui réagissent le plus violemment en paroles et en actes: « qui suis-je? Rien (...). Mon nom s'écrit avec les lettres de l'alphabet latin mais ma vie s'écrit avec mon souffle et le souffle de tous ceux qui souffrent du manque d'être. Nous ne sommes assurément pas encore. On me dit Tahitien, mais je refuse (...). « Tahitien » c'est la chemise dont le tissu est imprimé à Lyon ou au Japon (...). Tahiti est un produit exotique fabriqué par les Occidentaux pour la consommation de leurs compatriotes (...) Personne ne peut voir ce que ce nom comporte de douloureux (...) Un peuple entier meurt sans paroles comme dans un film muet, parce que d'autres font l'effort de parler pour lui, à sa place... ».

Cette violence s'exprime aussi par des actes de colère de la part de jeunes qui, eux n'ont pas pu ou presque pas pu aller à l'école, qui n'ont connu que le chômage ou des emplois de très courte durée... Ces jeunes n'ont évidemment rien compris à notre science et à nos calculs militaires mais ils savent beaucoup mieux que nos techniciens et nos ministres ce qui se passe là-bas ».

AFFAIRE « BREIZH HIZIV »

Ecrire en Bretagne, c'est souvent se faire éditer ailleurs. Et se faire arnaquer...

Philippe Durand, auteur de « Breizh Hiziv », raconte ici comment il attend le premier franc de dix mois de travail...

En janvier 1976, l'éditeur Pierre Jean Oswald, 7, rue de l'Ecole Polytechnique à Paris 5^e, me demande d'écrire une *Anthologie de la chanson en Bretagne*. Ce, aux conditions « habituelles » (sic). Evoquant la précarité de sa situation en tant qu'éditeur de poésie, il précise qu'il ne peut consentir le versement d'une avance sur les droits d'auteur à venir. Sensible au thème proposé, j'accepte.

Il me faut dix mois pour écrire ce livre. J'engage des frais: déplacements à travers la Bretagne, travaux de recherches, traductions, relevés de partitions, achats de disques, de livres, invitations faites à des chanteurs, à des collecteurs, téléphone, correspondance, etc. Au courant de mes difficultés durant cette période, Oswald, régulièrement, me promet de me verser un peu d'argent, mais ne le fait pas (il ne le fera jamais).

Le contrat n'est signé qu'en novembre 1976, après remise du manuscrit. Comme j'en refuse la formulation, Oswald rédige une nouvelle version — que j'accepte. Il y est précisé, entre autres choses, que les droits d'auteur, fixés à 10%, seront versés, « exceptionnellement », sur le prix de vente en librairie du volume.

L'ouvrage sort début décembre 1976, sous le titre « *Breizh Hiziv* ». Je me déplace à mes frais, tant à Paris qu'en Bretagne, pour un certain nombre de ventes-signatures. Le livre est mis en vente dans les librairies aux prix de 49 F. En Bretagne, un diffuseur bien connu, Yann Goasdoué, s'occupe de la distribution comme il s'occupe de tous les livres Oswald consacrés à des sujets bretons.

En octobre 1977, j'apprends la faillite des éditions Oswald; c'est l'époque où devaient m'être versés les premiers droits. L'éditeur reste introuvable. Informé, M. Moquay, de la Société des Gens de Lettres, entame une correspondance — qui demeure sans réponse. A Honfleur, où est domiciliée l'imprimerie Oswald, le syndic, Maître Jean-Claude Laroppe, reste assez vague sur l'état de la situation. Un peu plus tard, je finis par apprendre que 152 exemplaires de « *Breizh Hiziv* » se trouvent à l'adresse parisienne de l'éditeur, que 2000 à plat (ni pliés, ni brochés) restent à l'imprime-

rie, et qu'il faut estimer à environ 2500 le nombre d'exemplaires mis en circulation en Bretagne — donc, aux bons soins de Y. Goasdoué.

J'écris à ce dernier pour lui demander l'état des ventes à la date de la faillite, afin que je puisse rédiger ma lettre de créance en toute connaissance de cause. Ma demande demeure sans réponse. J'apprendrai, en 1982, que «*Breizh Hiziv*» est toujours vendu dans les librairies en Bretagne, au prix de 70F. Ainsi, depuis deux ans, Y. Goasdoué exploite l'ouvrage pour son compte.

Fin 1977, la Société L'Harmattan, 18, rue des Quatre Vents, à Paris 6^e, prend les Editions Oswald en gérance libre. Du coup, elle hérite de «*Breizh-Hiziv*» — du stock des 152 exemplaires brochés, qu'elle met en vente au prix de 55F, ainsi que des 2000 à plat. C'est ce qu'elle confirme en février 1978, en réponse à une intervention de M. Moquay, de la SGDL. Par la suite, aucune des lettres réclamant, année après année, le relevé des comptes et le versement des droits d'auteur, n'a reçu de réponse. La Société L'Harmattan ignore l'obligation que lui fait la loi sur la propriété littéraire et artistique de rendre compte à l'auteur de l'exploitation de son ouvrage.

En juin 1980 je découvre «*Breizh Hiziv*» à l'inventaire d'une librairie de la place Clichy: l'ouvrage est soldé à 18F. Il s'agit là vraisemblablement d'une initiative de la Société L'Harmattan qui, bien qu'elle soit tenue de le faire, ne m'en a pas prévenu. Ce qui n'empêche pas, à la même époque, qu'on trouve aussi le livre au prix de 60F sur les rayons des librairies (notamment à la FNAC). Par ailleurs, été 1980, j'apprends qu'un hebdomadaire édité à Guingamp, *Le Canard de Nantes à Brest*, mène dans ses colonnes une campagne d'abonnement: tout nouvel abonné se verra offrir en cadeau un exemplaire de «*Breizh Hiziv*»! En des mises en page différentes, cette publicité se renouvelle durant un certain nombre de semaines. Ma lettre au *Canard de Nantes à Brest*, dans laquelle je demande des éclaircissements quant aux accords qui autorisent une telle utilisation de l'ouvrage, demeure sans réponse. J'ai tout lieu de penser que cette transaction résulte d'un démarchage de Y. Goasdoué.

En résumé, je constate que par son exploitation en librairie et par le biais d'un certain nombre de pratiques opérées à l'insu de l'auteur, «*Breizh Hiziv*» est, depuis six ans, une affaire toujours rentable pour certains quand, pour ma part, j'en suis encore à attendre le premier franc en reconnaissance de mon travail.

Une dépossession de ce type n'est pas accidentelle. D'autres écrivains, en l'occurrence bretons, tels que Keineg, Piriou, Keginer, Coic, etc., — ont eu, eux aussi, Oswald pour éditeur et les usages marchands pour sanction: quels bilans ont soldé ces contrats? (Encore Oswald ici cité n'est-il pas, on le sait bien, hélas! plus pendable que bien d'autres).

A quels bradages ceux qui écrivent doivent-ils abandonner leurs œuvres (qui constituent leur patrimoine) et leurs droits — qui ne sont pas qu'argent pour prix de leur travail, mais d'abord le principe de leur identité, la reconnaissance de leur place dans le sein de la cité?

Pendant ce temps-là, blanchi par sa faillite, l'éditeur poursuit calmement, sous un nouveau label, ses occupations. C'est légal, mais c'est facile.

L'article de Philippe Durand mettant nommément en cause la Société L'Harmattan, nous avons demandé au gérant de celle-ci, quelques explications. Selon Denis Pryn: «Philippe Durand est manifestement mal informé. La «Gérance libre» implique que c'est le syndicat qui est responsable et est chargé de l'exécution des commandes. En mars 80, nous avons repris le bail des locaux des éditions Oswald, et avons racheté le stock à la liquidation: nous n'avons donc rien «hérité» (et certainement pas des 2000 à-plat). En ce qui concerne le relevé des comptes et le versement des droits d'auteur, Philippe Durand doit se baser sur la commande reçue du syndicat: c'est lui qui est habilité à traiter avec les auteurs, pas nous. Quant aux 152 exemplaires de «Breizh Hiziv», nous en disposons encore d'une bonne partie et nous sommes disposés à les céder au prix de 1978. Mais aucun soldeur sur Paris ont certainement été soldés, mais pas de notre fait. J'ajoute qu'il nous reste actuellement environ 35.000 exemplaires en poésies du fond Oswald qui peuvent être cédés à des soldeurs pour 1F. Là aussi, ça n'intéresse personne».

Egalement mis en cause, Yann Goasdoué nous a donné les précisions suivantes: «*Breizh Hiziv* est bien paru en décembre 76. Seuls 2000 exemplaires sont mis en circulation. Le reste du tirage restant effectivement en a-plat à l'imprimerie de Honfleur. Pour ma part, je

L'histoire de «*Breizh Hiziv*» dont j'ai cru devoir parler, avec l'arrière-pensée qu'elle instruisse, illustre un cas d'escroquerie si fréquent que les auteurs (qui, généralement, n'ont pas la tête procédurière) finissent par l'admettre comme une norme fatale. Or, la question se pose, depuis des lustres, de leur défense face au système édition/distribution et de l'élaboration d'un statut qui, à la fois, garantisse les droits de l'écrivain et sauvegarde sa liberté.

Dans l'état actuel des choses, à qui, sinon aux auteurs eux-mêmes, revient le devoir de s'interroger sur leur rôle, sur leur métier, sur leur art, sur leur vie, le devoir de réunir les conditions qui autorisent l'exercice de leur parole?

Philippe Durand.

place 433 ex. en librairie entre décembre 76 et janvier 77. Pierre-Jean Oswald livre directement une bonne partie des librairies traditionnelles, tant en Bretagne que dans l'Hexagone. Ainsi 300 ex. environ sont envoyés aux librairies des 5 départements bretons. A compter du 1^{er} février 77, j'entre comme salarié à la Coop. Breizh où j'ai la responsabilité de «Diffusion Breizh», qui devient l'interlocuteur des éditeurs que je représentais jusqu'alors. En juin 77, P.J.-O. ayant d'énormes difficultés financières, nous propose l'achat de plusieurs de ses titres à des conditions privilégiées de remise. Ainsi, nous achetons 500 nouveaux ex. de «*Breizh Hiziv*» et baissions le prix public de 49 à 36F. En tout et pour tout, nous avons disposé de 933 ex. du titre, tous payés à l'éditeur. A ce jour, 865 sont vendus, la différence constituant le stock disponible. Je suppose que P.J.-O. a négocié son stock ici et là pour tenter de redresser sa trésorerie. Et je suis convaincu que plusieurs centaines de «*Breizh Hiziv*» ont été bradés par ce moyen. Plusieurs ex. sont toujours proposés par des soldeurs parisiens. Il est probable que la source de la fourniture du livre au «*Canard de Nantes à Brest*» provient d'un de ceux-ci. En tout cas, j'affirme que «Diffusion Breizh» est étrangère à cette opération. Quant à «l'exploitation de l'ouvrage», la formule est malheureuse: en sept ans, seulement 865 ex. auront été écoulés. C'est bien de la maintenance d'un fond qu'il s'agit plutôt que d'une opération juteuse».

STEN KIDNA



Yvon Boëlle

Sten Kidna aura toujours été minoritaire: chrétien chez les instituteurs, bretonnant chez les champions de la francisation forcée, soignant (il était infirmier) les résistants quand le mouvement breton penchait du côté du national-socialisme.

Même à l'UDB, Sten, qui avait une extraordinaire capacité de contact et de conviction, n'était pas toujours à l'aise. Ce parti, pour lequel il s'était donné à fond, il s'en était éloigné il y a quelques mois, lui reprochant de ne pas critiquer assez les pays de l'Est.

Sten Kidna écrivait en Vannetais: «Al Liamm» et «Pobl Vreizh» publiaient régulièrement des poèmes où l'écorché vif qu'il était retrouvait parfois la sérénité. Mais il savait également écrire pour la décolonisation: pas seulement celle de la Bretagne. «Va gwaz zo aet en Indochin», trente ans après, tient parfaitement le choc.

Sten Kidna est mort le 3 mai, brutalement. A Auray, qu'il connaissait... par cœur.

J.G.

Selection
Gravure
Joël BAUDY

GRAVURES ARTISTIQUES & INDUSTRIELLES
10, Rue du Frout - 29000 QUIMPER - Tél. 95.01.34

MICHEL NICOLAS : L'HISTOIRE DU MOUVEMENT BRETON

«Il y a dans l'actualité internationale une permanence du combat contre l'Etat central...». Un combat dont Michel Nicolas explique (dans une interview accordée au P.B., à l'occasion de la sortie de son livre) qu'il n'est pas isolé.

Le Peuple Breton: Votre livre commence sur l'affirmation qu'il n'y a pas un problème breton en France mais un problème français en Bretagne. Pouvez-vous vous expliquer là-dessus ?

Michel Nicolas : Le mode de fonctionnement de l'Etat-Nation en France est assimilateur. L'Etat s'efforçant d'être le creuset d'une nation qui ne lui préexiste pas, tous les particularismes qui s'expriment sont ressentis comme des problèmes, une assimilation qui se fait mal. C'est la façon dont on pose la question habituellement. Vu du côté breton, il s'agit du problème de fonctionnement de l'état nation qui refuse les identités régionales : il y a donc bien un problème français en Bretagne, Corse, etc. Dans le 1^{er} cas, on désigne des anachronismes régionaux, dans l'autre on désigne une résistance à l'intégration.

P.B. : Est-ce le mouvement breton qui crée le problème français en Bretagne ou bien en est-il le produit ?

M. N. : Il y a deux ans en Bretagne : le plan de l'existence d'un particularisme qui n'est nié par personne même les pires jacobins (langue, coutumes, etc.). Le problème est de savoir quelle est l'expression politique de ce particularisme. C'est le gros problème qui se pose au mouvement breton : est-il l'expression unique du problème breton ? L'ensemble du problème n'est pas assumé par le mouvement breton. Une partie reste autonome par rapport au mouvement politique. Il y a pour le mouvement politique la nécessité d'une conquête de la totalité du particularisme breton car l'expérience montre que certains partis hexagonaux peuvent en récupérer une partie.

P. B. : Pourquoi faire commencer votre histoire en 1898 ?

M. N. : L'un des problèmes les plus importants est celui de son origine et de sa nature même. Certains voient dans le mouvement breton la permanence d'une société en voie de liquidation et voient un mouvement social tourné vers le passé, cherchant à faire revivre une société disparue. D'autres, et c'est l'attitude habituelle au sein du mouvement breton, le prolongement de la résistance qui s'opère depuis 1532 contre l'empiètement du pouvoir central ; on le rattache donc à cette date. L'interprétation est simpliste. Sous l'Ancien Régime, ce sont les aristocrates qui cherchent à

défendre leurs privilèges au nom de la défense de la Bretagne tout entière. L'origine se trouve à la fin du 19^e siècle dans la conjoncture où le bloc agraire (la trilogie clergé, noblesse, paysannerie) est menacée économiquement (urbanisation, industrialisation) et politiquement (établissement définitif de la République). La République est l'instrument d'un autre danger : le socialisme. Or, la pression démographique est forte dans les campagnes, d'où risque de propagation, d'où l'idée de se protéger contre l'extérieur en tentant de se donner une légitimité populaire. D'où l'émergence d'un discours dans 2 directions : interne : on exalte tous les éléments de solidarité (histoire-langue) ; externe : la revendication d'un pouvoir breton.

Le mouvement breton commence là car le discours devient breton : on cherche à masquer les intérêts de classe. Il est difficile de donner une date précise mais symboliquement, on peut le faire naître avec l'Union Régionaliste Bretonne en 1898.

P.B. : L'histoire du mouvement breton n'est-elle pas qu'une succession d'échecs ?

M. N. : Echec ? Pas vraiment. Il y a des situations où certaines couches sociales ne sont plus en mesure d'assumer la polarisation des énergies (exemple : l'aristocratie moribonde). Dans le cas du Celib où l'ensemble des forces sociales est derrière les notables, le mouvement breton est dans leur sillage. Mais le fait de choisir De Gaulle à partir de 62, les conduit à la trahison. Ils ne se résignent pas à critiquer au niveau régional la politique qu'ils soutiennent au niveau hexagonal. C'est l'échec du Celib qui entraîne l'échec du mouvement breton. Mais une nouvelle situation politique apparaît en France et en Bretagne et le mouvement breton rejoint la polarisation de l'opposition et cela en liaison avec la mobilisation des forces populaires en 63 dans le Comité d'Action pour la Bretagne. La bourgeoisie n'est plus l'élément moteur : une nouvelle période s'ouvre.

P. B. : Quel rôle joue la collaboration (40-44), dans la perte de crédit du mouvement breton ?

M. N. : La nouvelle conjoncture créée par 1940 est le succès idéologique momentané du bloc de droite et d'extrême-droite. Cela explique que le mouvement breton qui n'a pas de base sociale importante (étant foncièrement élitiste) adopte une attitude opportuniste. La branche modérée (régionaliste) pense obtenir des satisfactions du régime de Vichy. L'autre courant (nationaliste) pense tirer son épingle du jeu dans la future Europe allemande. Cet opportunisme vaut à toute l'idée bretonne après la guerre, les foudres de la République. L'Emsav ne redémarre qu'en 1957 avec le MOB. Il s'est réfugié entre-temps dans une intense activité culturelle qui réunit plusieurs milliers de jeunes.

P.B. : Qu'apporte l'UDB au mouvement breton ? N'en est-elle qu'un avatar ou quelque chose de plus ?

M. N. : L'UDB est un parti de jeunes, c'est une rupture au sein du mouvement breton. Pour la première fois, le mouvement breton défend les couches populaires sans que ce ne soit que le camouflage des intérêts particuliers d'une classe. Ensuite, c'est le premier parti qui ancre le mouvement breton à gauche. Mais il y a un certain nombre d'intellectuels à l'UDB d'où le risque qu'ils ne cherchent le pouvoir que pour eux-mêmes.

P.B. : Le mouvement breton est-il résiduel ou est-il porteur d'avenir ?

M. N. : Il y a dans l'actualité internationale une permanence du combat contre l'Etat central, ce n'est pas un combat isolé et de ce point de vue l'existence du mouvement breton est étroitement liée à l'actualité internationale et française.

Il n'est plus un seul état limitrophe de la France qui n'ait accordé à ses minorités nationales un statut garanti par la Constitution : illustration exemplaire, l'Espagne post-franquiste accorde en 78 le bénéfice de l'autonomie à la Catalogne, au Pays Basque, à la Galice et à l'Andalousie.

En outre, la dynamique de la construction européenne ne va pas sans mettre en cause la structure sclérosée des vieux états centralisés. Enfin, la plupart des états dans le monde sont contestés à l'intérieur de leurs frontières par des peuples qui résistent à l'assimilation dont ils sont l'objet.

En France, la réforme Defferre, présentée comme la grande affaire du septennat, consacre avant tout une régionalisation fonctionnelle, destinée à faciliter le fonctionnement des rouages de l'Etat en les démocratisant. D'ailleurs, on supprime les préfets mais on conserve les départements ; on prévoit l'élection des Conseils Régionaux au suffrage universel mais on garde les découpages arbitraires : la Bretagne reste amputée de la Loire-Atlantique.

Le problème de l'identité bretonne reste donc posé. Le mouvement breton connaît d'ailleurs une extension dans deux domaines : une intense activité culturelle avec des initiatives dans tous les secteurs ; les succès électoraux de l'UDB dans les élections municipales et cantonales. Mais il semble que l'UDB se développe plus en Basse-Bretagne qu'en Haute et il y a un danger pour elle à démontrer par son propre fonctionnement le contraire de son analyse à savoir l'unité du problème français en Bretagne.

Propos recueillis
par Gérard Provost.

Michel Nicolas : Histoire du Mouvement Breton.
Ed. Syros, 89 F. - Envoi franco contre 89 + 8,50 F
pour port à Presses Populaires de Bretagne, BP 304,
29273 BREST-CEDEX.

pb.service

Parution assurée des annonces de fêtes, spectacles, stages et offres d'emploi, si elles parviennent au journal avant le 15 du mois précédant la parution.

• Festou-noz :

— Le 5, fest-noz annuel non-stop de la MJC à Lamballe. Cadre superbe sur les promenades du Château. Avec entre autres, Sonerien Du, Malhambre, Joli-Monde, les sonneurs et chanteurs de la région.

— Le 5, à Saint-Evarzec, fest-noz avec Bleizi Ruz, Petit-Landrein, Haumant-Corre (org UDB).

— Le 12, fest-noz à Locqueltas (5km de Grand-Champ), avec le groupe Skol-Louarn et les sonneurs Hervieux-Beauchamp — Repas campagnard (org. APE Ecole Publique).

• Harpe celtique :

Dans le cadre de la Semaine musicale de Dinan (du 5 au 10 juillet), Myrdhin dirigera un atelier de Harpe celtique (rens. et inscr. : 99/54 20 20).

• Tombées de la nuit :

La 3^e édition des Tombées de la Nuit rennaises aura lieu du 2 au 11 juillet. Le 2, à 20 h 30, Parlement, soirée symphonique — 22 h 30, place des Portes Mordelaises, «Bœuf Gorod», création théâtrale d'après Louis Guilloux, par la Compagnie de Folle Pensée; le 3, 22 h 30, place du Parlement, Soirée chorégraphique — 22 h 30, Place des Portes Mordelaises, «Bœuf Gorod»; le 4, 20 h 30, Cathédrale, soirée Jean Langlais — 22 h 30, Place des Portes Mordelaises, «Bœuf Gorod»; le 4, 21 h 30, Parlement, soirée Xavier Grall — 22 h 30, Portes Mordelaises, «Bœuf Gorod»; Le 6, 22 h 30, Place du Parlement, Chants et contes fantastiques, spectacle Patrick Ewen (lire notre «Jour avec...») — Nous reviendrons dans nos prochains numéros sur cette 3^e édition.

• Diatonique non-stop :

Les 5 et 6 juin, 3^e assemblée des Bouezous au château de la Ville Olivier (près Fougères) entre Saint-Ouen des Alleux et Mezières sur Couesnon. Le 5 à 18 h, festival d'accordéons (ça va du bandonéon au diatonique). Le 6, à partir de 10 h 30 et toute la journée, grande réunion de tous les accordéonistes et violoneux du pays : plus de 140 musiciens invités. Sans oublier les contes et le théâtre en gallo, les jeux athlétiques bretons, les expos photos et peinture (org. La Boueze).

• Au Seizh Avel :

Au café-animations de Konfort Prat — le 18, le groupe Pan-Râ; les 25 et 27, An Touseg-Nij; le 2 juillet, Philippe Delettrez; le 10, Pierre Chéze.

• M.C. de Rennes :

La Maison de la Culture rennaise, du 9 au 15, Panorama Amérique Latine: le 9, Egberto Gismonti, guitariste brésilien; les 9 et 10, «Prueba de Fuego» (Venezuela), par le Théâtre Nuevo Grupo; le 11, Ernesto Cavour (Bolivie), joueur de charengo; le 15, Miguel Angel Estrella, pianiste argentin — A noter également quatre jours de cinéma polonais, du 16 au 19 (Wajda, Zanussi et Zulawsky).

• M.J.C. Grand Corbel :

A compter du 1^{er}, «Rencontres des Ateliers» au Grand Corbel à Rennes. Expo des travaux des ateliers d'Arts plastiques, de la MJC: Peinture, Céramique, BD, Tissage, etc.

• Penn Ar Bed :

Le Teatr Brezoneg Penn ar Bed présentera «Dahud», sa dernière création théâtrale, à Lannion le 5.

• Bi-centenaire :

A l'occasion des fêtes du bi-centenaire de Lamennais, pièce présentée par les Productions du Dauphin «Je romps et ne plie pas». Du 10 au 13, et les 17, 18, 20 et 21 au Chateaubriand, à Saint-Malo intra-muros.

• Festival BD :

Les 5 et 6, second festival BD de Saint-Malo, avec pour thème «Mer et bande dessinée». Expos, foire à la BD — On attend, entre autres, Auclair, Bilal, Binet, Kerik, Pichon, Nono, Fournier, Cabanes, Stéphane, Goutal, Gège, etc. (à la Maison pour Tous).

• 3 concerts Diwan :

Le San Francisco Blue festival sera le 15 à Rennes (salle de l'Espace), le 16 à Saint-Brieuc



J.-Y. Varin

Jakez Andrew et Mari Kermareg dans «Dahud» par le Teatr Penn ar Bed.

(Robien), le 17 à Brest (Penfeld). Org. Diwan.

• CRIDEV :

Le 15, festival à Rennes des montages audiovisuel Cridev (Maison du Champ de Mars); le 14, «Les Marginaux» de Mrinal Sen à l'Arvor (Tél. 99/79 39 45).

• Stages :

— Du 23 au 30, à Hede, stage de formation animateur-directeur de Centre de Vacances et de loisir (FDAFR, Famille rurale; Tél. 99/79 49 49).

— Stage intensif de Breton (formation continue). Brest et Quimper du 28 juin au 2 juillet (org. Ar Skol Vrezoneg. Tél. 98/44 89 42).

— Du 28 juin au 2 juillet à Brest, ateliers de Harpe celtique, Cornemuse, Bombarde, Tin Whistle, Flûte traversière en bois (Centre Breton d'Art Populaire, tél. 98/46 05 85).

— Les 12 et 13, «La production de méthane à partir des déchets organiques»; le 27, «Récupération et utilisation des ordures»; les 10 et 11 juillet, «Les éoliennes» (CREPTAB Maison des Maronniers, 29251 La Feuillée, Tél. 98/99 61 87).

• Centre de Vacances Ar Falz :

Le Centre est bilingue (breton-français); il sera établi cet été au CEG de Sizun (29) et propose un séjour aux 6-12 ans entre le 29 juillet et le 21 août. Il s'adresse à des enfants non bretonnants ou n'ayant qu'une connaissance sommaire de la langue bretonne. Le Centre a l'agrément de la Jeunesse & Sports; les parents peuvent donc bénéficier des bons de vacances Prix du séjour: 1270F (tout compris). Organisation Ar Falz. Pour renseignements, Secrétariat Ar Falz, 1, place du Marchallach, 29210 Morlaix. Tél. (98) 62 17 20.

• Auberge de jeunesse :

Ouverture à Brest d'un bureau d'information au siège de l'Ass. Départ. des Auberges de Jeunesse du Finistère, 33, rue Félix Le Dantec, Activités A.J. Brochures voyages, guide international des A.J. stages, charters, jobs d'été, formation continue, etc. (Tél. 98/46 18 39).

• Conférences du LERG :

Le Laboratoire d'Etudes et de Recherches Gallaises organise (4, place Saint-Melaine à Rennes), des conférences: le 9, «Arts et cultures de Haute-Bretagne» par André Mussat; le 16, «Le parler de La Gacilly, dans le Mor-Bihan» par Pierre Hervé; le 23, «Les parlers d'Abbatz et de Blain en Loire-Atlantique» par Serge Jouin; le 30, «Le renouveau créole ou des baragouins à la langue antillaise», par Félix Prudent.

• Education surveillée :

Les assises régionales de l'éducation surveillée de la région (administrative) Bretagne se tiendront le 11 à la Maison du Champ de Mars, 6, cours des Alliés à Rennes. (Rens. 99/65 14 00).

• Coopérative Tiers-Monde :

Une coopérative d'achat de denrées en provenance du Tiers-Monde s'est créée à Brest. Elle a entre autres objectifs de concrétiser un soutien (40 à 50% du prix de vente retournant aux pays considérés). Les dépôts: Pen ar Creach, M.P.T. de Saint-Pierre et de l'Harteloire, CSCV, Terre des Hommes, 1^{er} Tiers-Monde et CLAJ (Rens. le mardi à partir de 19 h à 21 h au 98/03 03 29).

• Kermesse à Languidic :

Le Comité de restauration de la chapelle de Kermesse à Languidic (56) organise le 27 une kermesse inter-quartiers. Jeux bretons et expo. de vieux outils d'artisanat dans l'après-midi. Puis soirée andouilles et fest-noz.

• Le Cun du Larzac :

Situé au cœur de l'ex-projet d'extension du camp militaire, le Cun du Larzac est un centre d'accueil qui contribue à faire découvrir un autre mode de vie tenant compte des besoins de la vie quotidienne et des exigences d'une recherche pour une société plus équitable, en elle-même et dans ses rapports avec le Tiers-Monde. Des sessions y sont organisées: du 1 au 10 juillet, «Chantier-réflexion: approches de la non-violence»; du 4 au 10 juillet: «Pour une pédagogie de la paix, de la maternelle au secondaire»; du 11 au 17 juillet: «La non-violence contre le viol?»; du 11 au 17 juillet «les blocs militaires, les euromissiles et nous». Rens. et Inscr.: Le Cun du Larzac, Route de Saint-Martin à Pierrefiche, 12100 Millau, Tél. 65/60 62 33).

DEMANDE D'EMPLOI

Cherche emploi de peintre dans la région brestoise — Peinture vitre, papier peint (téléphoner au journal qui transmettra).

OFFRES D'EMPLOI

Ville de Carhaix recrute un(e) directeur(trice) de foyer-logement pour personnes âgées, de 60 places. Poste à pourvoir à compter du 1^{er} juin. Tél. 98/93.00.13 et 93.03.30.

Diwan recrute un animateur permanent pour son centre culturel Oaled Diwan. Ecrire avec curriculum vitae à Diwan, 29214 Tréglonou.

UN JOUR
AVEC...

PATRICK EWEN

Le grand diable aux mille contes



Pour cette vingtaine de gosses de cinq à huit ans, l'apparition du personnage dans leur classe équivaut d'abord à un déménagement. Une guitare, un banjo, un violon et un accordéon, ça occupe sa place sur une estrade d'école.

Dans le même temps, c'est aussi la découverte d'un crâne dont le côté un peu dégarni semble avoir été compensé par une barbe de longueur hors du commun.

Et puis, c'est une voix chaude, un peu rocailleuse. Qu'elle chante ou bien parle, elle capte vite l'attention des oreilles enfantines.

Après quelques chansons en breton, commence le périple de Ronan Keradalan. Un violoneux, de Plouénour-Menez, qui, avec son compère Yann Goas, adepte du biniou-koz, s'en va aller faire un peu la fête du côté du Huelgoat. L'un comme l'autre sont bossus. Sur le chemin du retour (ils ont pris des itinéraires différents), Ronan tombe sur une assemblée de Korrigans. Lesquels ne consentent (après avoir menacé de le faire disparaître par divers moyens) à ne laisser l'intrus poursuivre sa route qu'à la condition qu'il joue de son instrument jusqu'à l'aube. Ce qu'il fait. Le choix entre la perte de sa bosse et l'acquisition d'un tas d'or lui est alors laissé. Il préfère perdre sa bosse...

Patrick Ewen, (rencontré lors d'une série d'animations dans les écoles brestoises, ici celle de la place Guérin), expliquera ensuite pourquoi il consacre un temps assez long à la narration de ce

«Tu vois, j'arrive en bateau...», commence l'artiste. Pas la peine qu'il continue... On le voit déjà fringué en marin débarquant dans un troquet du port au siècle dernier, et se mettant à raconter ses histoires.

conte qu'il a adapté: *«Lorsque je me retrouve face à des maternelles ou des petites classes, je raconte plus que je ne chante: le conte permet un langage facile d'accès pour les enfants, et une gestuelle qui les fait très vite participer. Des fois un peu trop d'ailleurs. Un jour, j'ai raconté l'histoire de Ronan à des cours préparatoires. Au moment où les Korrigans parlaient de lui faire subir un mauvais sort, des gosses se sont précipités sur moi. Ils criaient: «On va le foutre dans le feu!». Heureusement qu'ils n'avaient encore rien allumé, parce qu'ils avaient l'air d'y croire!».*

Pas de «vedettes»

Changement de décor avec Mengleuz (près de Plouénour-Menez), sous le soleil le plus chaud que nous ait donné le mois d'avril. Sur la pelouse de la ferme qu'habite Patrick Ewen, on passe en revue ses différentes activités. A l'instar d'un individu comme Kergrist (1), il

échappe à toutes les étiquettes. On serait d'abord tenté de dire que «sa gueule, c'est sa signature» (la comparaison avec les présentateurs vedettes de la boîte aux images s'arrêtant bien sûr là...).

Ewen, c'est quelqu'un qui cause. C'est un diseur (dix heures et demie maximum) dont on sait qu'il ne pourra lasser son auditoire, car il est manifestement bâti (ou est devenu ainsi) pour user de la parole.

Que Mari Kermareg tourne une évocation de Brest en textes et en chansons, et c'est tout naturellement que sera proposé à Patrick Ewen de tenir le fil conducteur de l'émission. «Tu vois j'arrive en bateau...», commence l'artiste. Pas la peine qu'il continue... On le voit déjà fringué en marin débarquant dans un troquet du port au siècle dernier, et se mettant à raconter ses histoires (lire encadré).

Dans ce film de près d'une heure (il doit être diffusé à l'automne prochain sur FR3 Hexagonal), pas de vedettes hit-paradesques. «On a essayé d'imposer à Mari Kermareg des gens connus comme Hugues Aufray, mais ça n'a pas marché», dit Patrick Ewen. Ils ont eu chaud, quoi. C'est donc bien plutôt à des Djiboudjep, des Pierre Gilles ou des Pierre Ménoret que les spectateurs auront affaire. Sans parler des «Loups rouges» reconnus sous le nom de «Bleizi ruz».

Une sacrée équipe encore, celle-là. Ça fait deux ans qu'Ewen et eux bossent ensemble. C'est une tournée en Alle-



MÉFIEZ-VOUS !

magne de l'Ouest qui a décidé de leur travail à présent souvent commun. «Côté public, ça n'a pas tellement été ça, mais on s'est rendu compte qu'entre nous ça fonctionnait bien: on appréciait mutuellement ce qu'on faisait».

C'est en concert qu'ils se retrouvent: «La formule me convient. Pour moi, un concert qui marche, c'est nettement plus grisant qu'un fest-noz même réussi. Celui-ci, je le laisse aux Bleizi Ruz, ils connaissent. Ils ont acquis une solide expérience scénique qui leur permet de composer une soirée sans un accroc».

Comme des princes

Question expérience de la scène, et surtout de la parole, Patrick Ewen n'a apparemment pas grand'chose à envier à ses petits camarades. Si vous l'avez vu sur les planches, vous avez pu vous faire une idée de l'aisance du bonhomme. On l'écoute pour sa dégaine, sa tronche, le personnage qu'il représente («qui n'est d'ailleurs pas forcément moi» dit-il), ou sa voix.

«A l'origine, je suis d'abord un chanteur», rappelle Patrick Ewen. «Mais la façon de présenter mes chansons a fait que peu à peu on m'a donné l'image du conteur. Je m'y suis mis. Je me suis aussi aperçu que la parole parlée, à mon niveau, était plus écoutée que la parole chantée».

Le conte... comment ce comédien d'Ewen le porte-t-il avec autant de naturel dans ces années quatre-vingt? «Quand tu racontes une histoire à des gens, les mots leur passent dans la tête», dit-il. «Autant de cerveaux, autant d'images, chacun dresse le décor. Et là est la force du conte par rapport à un de ses plus sérieux concurrents, je veux parler de la télévision, où le son et l'image sont imposés au spectateur».

Mais les auditeurs ont-ils à l'esprit cette différence? Peut-être. Pour Patrick Ewen, ils la ressentent en tout cas. Le conteur va même jusqu'à faire le pari que les gens sont prêts à lâcher leur télé pour peu qu'ils aient cette possibilité de rêver vraiment. Une affirmation qu'il illustre ainsi: «L'imagination populaire, ce n'est pas un mythe. Elle existe».

«Et pourtant», continue-t-il, «j'adore la TV. Mais on y subit tellement de choses! Pas de télévision, on verrait alors comment les gens sortiraient de chez eux, et les artistes vivraient comme des princes!» Boutade, certes, mais qui en dit long sur ce que le rêve et l'imagination peuvent déclencher.

Cependant, on a reproché l'inverse à Ewen. «En faisant rêver les gens, tu les berces d'illusions, tu fais qu'ils évitent de penser à leurs problèmes» lui a-t-on dit... C'est évidemment, la vieille tarte à la crème dite de la canalisation des énergies qui conduit à une démobilité de l'individu face aux réalités. «J'ai beaucoup réfléchi à ça», dit P. Ewen. «Et contrairement à ce qu'on pourrait penser, c'est très difficile de rêver (les yeux ouverts!) maintenant. On cravache le jour pour gagner sa croûte et le soir on se retrouve devant sa télé. Et ça ne sert à rien de dire aux gens: «Vous êtes malheureux, vous avez des problèmes». Ils sont parfaitement au courant. Mais cette vie, leur vie, fait qu'ils sont cloisonnés.



JE connais un peu Patrick Ewen: permettez-moi de vous mettre en garde. P. Ewen n'est rien d'autre qu'un trafiquant. Je l'ai surpris, un jour qu'il farfouillait à l'arrière de son Ford, je l'ai vu mélanger en secret, dans un alambic clandestin, des textes bretons, des musiques écossaises, auxquelles il ne se gênait pas pour ajouter quelques accents de son cru.

J'ai tout vu: j'étais derrière un talus, au Mengleuz. Il a pris un conte scandinave, a fait disparaître les décors, les sapins, la neige, trois coups de gomme hop, il va venir vous le vendre avec un

décor Mont d'Arrée; sans parler des personnages, qu'il rebaptise du nom de ses voisins, des noms de lieux, auxquels il donne les noms des villages de la montagne bretonne!

Halte à l'escroquerie! Folkloristes et amateurs de tradition pur jus, gardez-vous bien d'aller voir cet homme. Son traditionnel n'est qu'un trompe l'œil, une enveloppe. La vraie matière, celle qui est chaude et vivante, elle vient de lui, c'est du Patrick Ewen 100%.

Alors méfiez-vous. Il est là sur la scène, il vous raconte qu'il était avec les hommes de Plouyé quand ils ont foutu le feu à Quimper, puis aussitôt après, il vous fait gober qu'il était orphelin et pauvre et tout ça, et qu'il était fier de son premier pantalon, et cinq minutes plus tard, c'est une chanson pleine de sang de corbeaux, où il prétend avoir cogné sur les Vikings le jour où ils avaient débarqué dans les Côtes-du-Nord! Ah non, ça suffit, de quoi on a l'air, nous, à croire toutes ces histoires? Où est la vérité, enfin?

Il me fait penser au cinéaste Peter Watkins dans «La bombe» ou «Punishment Park». Un sacré menteur, celui-là aussi, capable de vous montrer une bataille d'il y a trois siècles et d'aller sur place interviewer les combattants au cœur de la mêlée, au milieu des explosions et des blessés qu'on évacue, et on y croit!

Exactement comme P. Ewen. Un fieffé menteur. Comme tous les grands comédiens...

Gérard Delahaye.

Le rêve est donc indispensable: en prenant le temps d'imaginer, à un moment donné, un autre monde, on a cette possibilité de changer, d'évoluer. Le conte, c'est simplement la magie de la parole; c'est aussi un moyen de contribuer à cette évolution. Et puis, ce n'est tout de même pas nouveau de dire que quand l'imagination travaille, c'est important pour l'équilibre personnel, non?»

Deux mondes

Pour peu qu'on ait envie de faire provision de cet imaginaire, on pourra à l'occasion se trouver le 6 juillet pour l'un des spectacles des «Tombées de la nuit» rennaises: sur la place du Parlement, Patrick Ewen présentera un spectacle dont le titre provisoire est: Chants et contes fantastiques du Pays de la brume. A moins que, ce soir-là, ce ne soit «La charnière des deux mondes», un titre signé Albert Poulain (1) qui viendra, c'est prévu, mettre son grain de sel dans l'histoire.

La réunion des deux conteurs n'est pas — on s'en serait douté — le fait du hasard: «Tous ses contes sont pleins de

symboles dont on n'a plus idée», dit Patrick Ewen. «Avec lui, j'ai appris pas mal de choses comme le fait que le corbeau était un symbole divin chez les Celtes. On a perdu de vue l'idée qu'on vit dans un monde qui est juxtaposé à un autre. Cet autre monde est imaginaire, et si on ne le connaît plus, il est cependant possible de le toucher du doigt... grâce au conte, justement qui permet de l'appréhender».

..

Avant de partir pour le Théâtre de Morlaix où il donne cet après-midi un spectacle pour les personnes âgées, Patrick Ewen a deux réflexions. La première: «C'est tout de même malheureux avec le temps qu'il fait de commencer à chanter à deux heures. Même pas le temps de digérer». La seconde: «Si ça marche aux Tombées de la nuit, ça devrait m'ouvrir les portes à autre chose. Et puis ça me forcera aussi à rêver...».

Pierre Gallais.

(1) On pourra lire les «Jour avec...» Jean Kergrist et Albert Poulain («Peuple Breton» de juillet et novembre 1981).

RUN AR PUÑS

CAFÉ - CABARET
Route de Pleyben - Châteaulin

Ouvert à partir de 18 h. jusqu'à 1 h. du matin
En semaine : 2 h. les vendredis et samedis - Fermé le lundi
Salle de réunions - Tél. 86.27.95



prêt-à-porter féminin
20, rue Voltaire - DOUARNENEZ

LIBRAIRIE POBL VREIZH

18, rue Auguste-Kervern
BREST



VENTE AUX PARTICULIERS
**LE SANITAIRE
C'EST MON AFFAIRE !**

Salle de Bains COULEUR
« BEIGE BAHAMAS »

Baignoire : fonte émaillée 1,70

Lavabo - Colonne : 64 cm Bidet

Ensemble complet à partir de :

1 750,00 Frs

Ouvert le Samedi matin

J. Guillou
SANITAIRE-CHAUFFAGE
7, rue Kléber BREST - Tél. 02.10.54



Remorques
de 200 à 2500 kg
Bagagère - Van - Benne
etc...

LOISIR KERGADEDEC
(face Centre Leclerc)
BREST - Tél. 02.17.34

CRÊPERIE ty-BREIZ

ses spécialités. krampouz ha jistr-mañ

15, rue duquesclin

tél. 37.91.20

Lannion

STANZA



Modèle 4 portes, avec carte grise et vignette :

50277^F

avec garantie 2 ans pièces et M.O. et Datsun assistance 24/24

Les nouvelles DATSUN STANZA
sont arrivées :
1600 GL - 4 portes - 4 vitesses - 7 CV.
1600 GL - 5 portes - 5 vitesses - 6 CV.
Et la STANZA 1^{re} classe :
1800 SGL - 5 portes - 5 vitesses - 7 CV.

Traction avant. Suspensions indé-
pendantes (type Mac Pherson). Freins
à disques à l'avant, à tambour à
l'arrière. Pare-brise verre feuilleté.
Vitres teintées. Radio PO/GO
à 5 touches pré-réglables. Montre
à quartz. Phares à iode...
Et tous ces équipements dans un
espace intérieur exceptionnel.
Alors, n'attendez pas pour découvrir les
nouvelles STANZA.

ESSAYEZ-LA CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

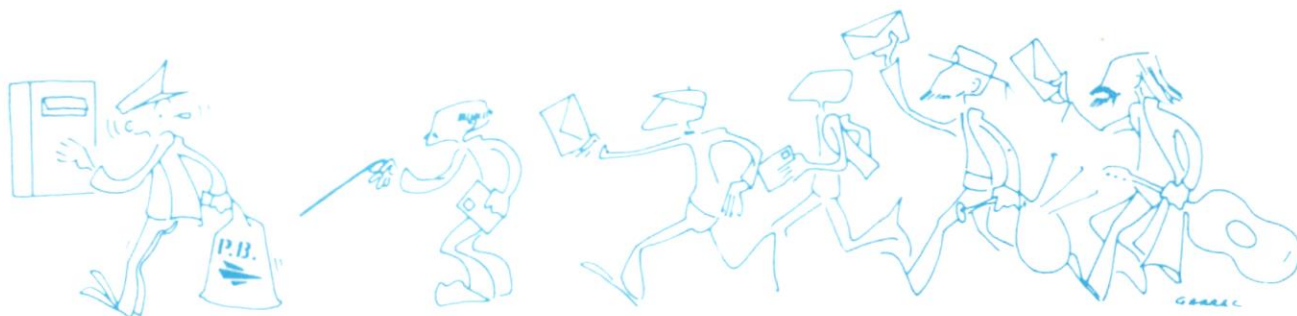
Garage **DOLLO-QUINTRIC**

Z.I. de Kergonan

Tél. 02.32.13

UNE DATSUN POUR TOUJOURS.





COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. Précisez si vous désirez l'anonymat.

Rien à voir...

Nous avons reçu sous la signature de «Loeiz», une lettre du Front de Libération de la Bretagne:

«Suite à la parution de la lettre de A.P. Peresse dans le courrier des lecteurs du «Peuple Breton» (N° 221, mai 82), l'Armée Révolutionnaire Bretonne déclare:

— L'idéologie raciste de A.P. Peresse n'a rien de commun avec nos buts et nos idéaux.

— Si A.P. Peresse a effectivement été condamné à 7 ans de réclusion par la cour de sûreté de l'Etat, ceci est dû à une tentative d'amalgame visant à discréditer le FLB et ses militants. Tactiques souvent employées par la CSE au cours des procès.

— Nous affirmons qu'A.P. Peresse n'a jamais fait partie des effectifs de l'Armée Révolutionnaire Bretonne».

Les oubliés du grand banquet de la gauche

Je me réabonne au «Peuple breton» en espérant que l'U.D.B., sachant tirer les leçons du passé (récent) fera moins de suivismes. En effet, quel désenchantement après l'euphorie du 10 mai! Nous les bretons, semblons être, une fois de plus, les cocus de l'histoire. Oubliés au grand banquet de la gauche, on nous a jeté quelques miettes pour faire taire des aboiements pourtant timides. Que restait-il des promesses prodiguées pendant la période électorale?

La Bretagne à 5 départements, avec une vraie décentralisation des pouvoirs, qu'est-

ce devenu? (merci spécialement à Monsieur Chenard qui veut conserver sa bonne ville de Nantes capitale des «Pays de Loire»). La langue bretonne reconnue officiellement à l'école, à la radio, à la télévision? (notre identité, surtout à Nantes, continue à être niée).

Je crois que l'autonomie, nous l'aurons, mais uniquement en matière d'énergie...! Quand disparaîtra dans la tête des gouvernants ou divers représentants de droite ou de gauche, l'image des Bretons bien pensants, bien votants, chair à canon quand il le faut? Il est grand temps que le peuple breton prenne son destin en main, sinon il sera condamné à disparaître (sauf et grâce à Monsieur Bonnet, dans les musées ou les fêtes folkloriques!)

H.P.Y., Nantes

Le sens de la veste

Je me décide enfin à m'abonner au PB. Ci-joint un chèque de 70 balles. Le combat continue plus que jamais.

Faut rester plus que vigilants avec ces nouveaux notables de gauche, qui ne savent plus dans quel sens enfiler leurs vestes, à propos de la pollution (affaire Tilly), du nucléaire, site en Loire-Atlantique, de la loi Peyrefitte, etc.

Ken a vichall, evel just!

E. Le Corre,
Traou an Dour, Begard.

Des coups comme ça...

J'ai d'abord cru à un canular. Après tout, on n'était pas loin du 1^{er} avril. Je l'ai lu à l'endroit et à l'envers et j'ai essayé tous les degrés possibles... Rien.

Alors, il ne me reste plus qu'à protester vigoureusement à triple titre.

1. En tant que militant UDB; 2. En tant que syndicaliste; 3. En tant qu'enseignant, au sujet de la parution de la pitoyable et inquiétante bande dessinée de Stephan dans le PB d'avril.

Faut pas faire des coups comme ça à notre journal!

Kristian Pellen, Nantes.

Dégoût et des couleurs...

La dernière page du Peuple breton n° 220 m'a profondément dégoûtée, et pour de bon. Je n'ai pas l'intention de vous expliquer pourquoi — il ne me semble pas que je doive aucune explication en la matière. Mais j'ai certaines questions à vous poser, en tant qu'électrice d'un parti que je considérais jusqu'à présent comme un futur parti de gouvernement pour mon pays.

1. Est-ce là l'image de l'Education Nationale que vous comptez proposer à la Bretagne?

2. Si ce n'est pas de cela qu'il s'agit, quel est votre projet éducatif pour notre jeunesse à venir?

3. Que comptez-vous faire de nous autres enseignants, lorsque vous disposerez d'une parcelle de pouvoir? Nous fusiller, comme il convient de le faire, je suppose, à des fascistes hypocrites, ou bien nous mettre dans des camps spéciaux où nous réapprendrions «convenablement» notre métier? Et qui comptez-vous mettre à notre place, pour éduquer, par exemple, mes enfants, dont il se trouve qu'ils sont bretonnants?

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

Je déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A le 19

Adressez ce bulletin (découpez ou recopiez) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX



DAYTONA MOTOS
BERNARD LAMBERT

YAMAHA
K.T.M.
SUZUKI
KAWASAKI

5, rue Caïnain
56300 PONTIVY
Tél. 25.34.37

**Pour vos installations
téléphoniques**



23, rue N. Niepce
Z.I. Loscoat - 29200 BREST
Tél. (98) 03.07.68 - 03.19.35
S.A. au capital de 160.000 F

En attendant une réponse sans équivoque et publique à ces questions, je peux vous communiquer cette confidence: vous avez perdu une voix: la mienne. Je ne voterai pas pour l'UDB, quand bien même ce serait mon mari le candidat. Toutefois, je ne crois pas qu'il soit jamais assez bête pour l'être à nouveau, lui qui a, dix ans durant, été conseiller départemental du SNI-Morbihan, et onze ans durant secrétaire cantonal du SNI pour le canton du Faouët.

Anna Wlagen-Evenou,
C-Melkatou, Algérie.

Ça vole au ras des pâquerettes

Suite à la publication (n° 220) d'une B.D. de Stephan, un lecteur «Enseignatus Bornatus Simplex» souhaite formuler quelques remarques.

1^{re} hypothèse: s'il s'agit d'une B.D. à lire au second degré, alors: «Bourgeois fachos...», c'est pour rire! «Se donnent bonne conscience en votant à gauche», c'est pas pour de vrai! «Chargés de désapprendre à penser»: de la provocation! Mariés entre eux, murés sur leurs petits problèmes...»: de la provocation encore! «Massacreur de l'identité, enseignant une vie dont ils ignorent tout...», encore et toujours de la provocation!

2^e hypothèse: lecture au 1^{er} degré, alors relisons cette super B.D. et classons-la à la lettre «C». «C» comme Cau, comme Cau Jean qui vient encore récemment de vomir le même dégueuli-discours au sujet des enseignants (pour d'autres mobiles sans doute, mais la forme est la même, et la forme dans une B.D. c'est important, alors tout de même...).

Dans les deux hypothèses, cette B.D. semble dangereuse pour un journal de parti qui se veut sérieux et crédible. Le Peuple Breton est aussi composé d'«Enseignatus» lecteurs du P.B. Attention, ça vole au ras des pâquerettes en dernière page. Le vieux thème de l'enseignant «massacreur d'identité», etc. est un peu galvaudé.

Après les coups de griffes, quelques réflexions sur la BD. Le texte vise les enseignants au lieu d'appréhender le problème de l'identité de la langue, de la culture bretonne au niveau du rôle joué par les pouvoirs politiques, religieux, administratifs. L'enseignement est l'un des maillons de la chaîne et bien sûr l'enseignant et sa mission. Les termes «bourgeois», «fachos», «pantins» n'éclaircissent absolument pas le débat, et bien au contraire le place sur le terrain vaseux du «Figaro» et autre «Paris-Match» celui de la délation gratuite. Que Stephan prenne son pied, c'est possible, mais écrire: «1.000.000 de bretonnants au début du siècle, 20.000 aujourd'hui, grâce à qui? aux enseignants!», relève d'une étroitesse d'esprit dans l'analyse politique du problème breton.

La B.D. est un art sérieux qui peut faire émerger les problèmes de fond. Raccourcir, déformer le débat comme cela a été fait dans le P.B. n° 220, c'est petit, petit... tout petit.

Je pense (bornatus dixit) qu'il faut évacuer des colonnes d'un journal par ailleurs très riche ces B.D. un peu malsaines qui ne font plaisir... qu'à leur auteur. Bien entendu, au cas où je me tromperais, c'est que je me suis aussi trompé de canard en m'abonnant il y a quelques mois.

La BD de dernière page est souvent lue en premier, y compris par les «Enseignatus Simplex» comme moi, marié, mais... heureusement à une non-enseignante (ouf, on l'a échappé belle!).

Olivier Biotteau, Guingamp,
Enseignatus Agricolum.

P.S.: Rassuré tout de même de constater que l'Ecole Normative et Castratrice n'a pas fait perdre à notre Bédéiste sa personnalité bretonne. Cette Ecole doit avoir quelques failles; la faute à qui? Allez donc savoir...

LE CALENDRIER DE POCHE 83 DES PRÉNOMS BRETONS EST EN SOUSCRIPTION

Description: Format plié 110 x 75 mm, vue en couleur en 1^{re} face (paysage - scène de travail ou de loisir), calendrier à l'intérieur. Le dos peut rester blanc et servir par exemple de carte de vœux ou être imprimé au nom d'une association ou d'un commerce.

Dos blanc: Tarif franco avec au moins 8 vues différentes.

Commande minimum de 10 jusqu'à 100: 1,50 F pièce
de 100 à 300: 1,30 F pièce
de 300 à 500: 1,10 F pièce
à partir de 600: 1,00 F pièce

Publicité au dos: Franco et suivant les quantités ci-dessous.

- 560 F les 500 avec 2 photos différentes
 - 1000 F les 1000 avec 4 photos différentes
 - 1900 F les 2000 avec 6 photos différentes
 - 2700 F les 3000 avec 8 photos différentes
- au-delà nous consulter

Les commandes accompagnées du règlement correspondant doivent parvenir impérativement avant la fin Juin à:

PRESSES POPULAIRES DE BRETAGNE
18, rue Auguste-Kervern - 29200 BREST

BAR - HOTEL

LE FAVORI

27, rue de Gouesnou
Tél. 02.27.36 et 02.22.23
BREST

LE MALAMOCK

Place des Halles

DOUARNENEZ - Tél. 92.03.20

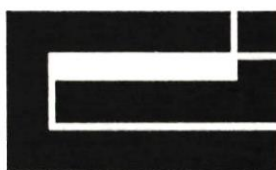
Guinness et Bass à la pression

IMPRIMERIE

LE GRAND

8-10, route de Quimper
BREST

Tél. 02.03.89



J. COURTÉ

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

37, Route de Quimper, BREST - Tél. 02.11.72 - B.P. 345
Z.I. de Kerhuel, QUIMPER - Tél. 90.24.25 - B.P. 419



Ets CARIC

Enseignes
Signalisation
Altuglas
Gros - Détail

Rayonnages
Agencement
Mobilier standard

Devis gratuit

128 ter, avenue de la Libération - 29000 QUIMPER - Tél. (98) 90.50.98



Escaliers - Portes - Fenêtres

BREIZH-MENUISERIE

YANN GUEGUEN

Plomelin - 29000 KEMPER - Tél. 55.11.42



Spécialiste des vins fins

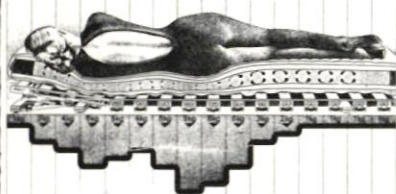
PIERRE JESTIN

« LES CAVES DE MON PÈRE » distribution de vins en vrac
8, Av Baron-Lacrosse - ZAC de Kergaradec - BREST (98) 02.34.17



Le sommeil réparateur - une fonction vitale.

Les lits SWISSFLEX se basent sur
les coussins d'articulation et les vertèbres articulées
Il en résulte un soutien optimal du corps



Faites un essai chez votre distributeur SWISSFLEX

Contre le mal de dos
(documentation sur demande)

HO-TY

17, rue Jean-Jaurès - BREST
Remise spéciale aux lecteurs

SWISSFLEX

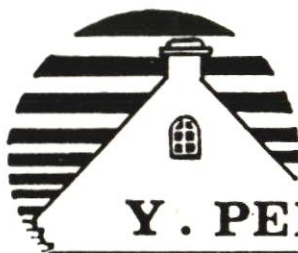
Vos bijoux celtiques or et argent
Collection importante



Pierres Fines
Horlogerie - Bijouterie

Roger MINGANT

95, rue de Siam - 29200 BREST - Tél. 46.06.02



Y. PELLEAU

De l'idée à la clef

Entreprise du bâtiment
Saint-Pabu - Tél. 89.88.33

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TÉL. : (98) 95.45.82

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES



2, str. ar Roue Gralon
KEMPER

*Embannadurioù ha levrioù breizheg
Pladennoù hag artizanelezh kelteg*

Gweltas ar Fur
Tél. 95.42.82



Constructions contemporaines

Biel Le Vourc'h

29214 Landéda
Tél. 04.93.39

Bravoc'h ha gwelloc'h
tiez a vremen

LIRE et ECRIRE
LIBRAIRIE - PAPETERIE

22, rue du Mené Vannes

Vous offre un choix important
de livres bretons
et sur la Bretagne

*Même si vous ne savez
qu'un peu le breton...*

LISEZ AUSSI
POBL VREIZH



BACCHUS

BIÈRE - SPIRITUEUX - WHISKY

Halles Saint-Martin

CASH

Route de Gouesnou - BREST

Téléphone : 42.11.21

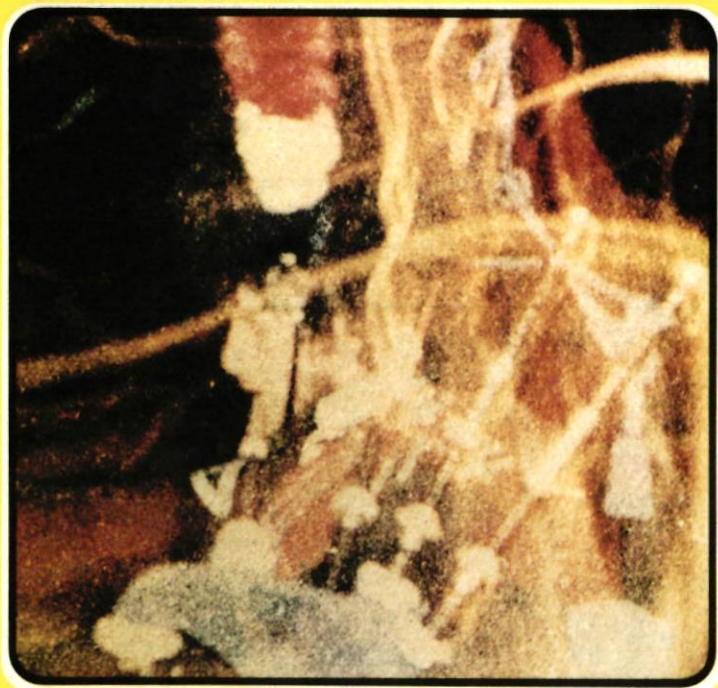
A Mesmerrien, face aux maisons Brosolo



XII^e FESTIVAL INTERCELTIQUE



du 6 AU 15 AOÛT 1982



LORIENT
BRETAGNE

